

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

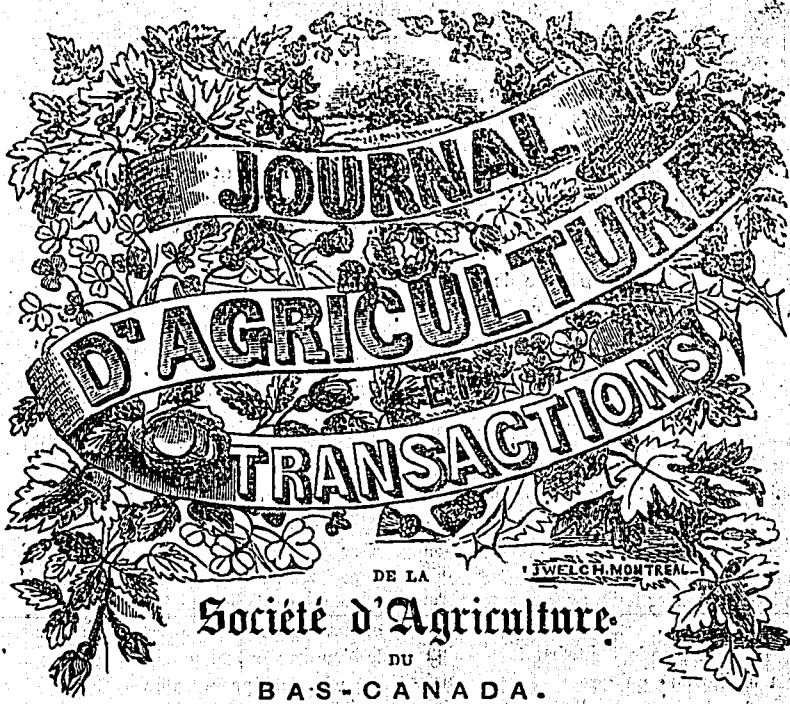
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. 4.

MONTREAL, AVRIL, 1851.

No. 4.

Nous avons reçu une lettre de William Knox, écuyer, des moulins de Lachine, au sujet du lin. Ce monsieur vient d'une partie de l'Irlande, où la culture et l'emploi du lin sont parfaitement compris; et ses idées méritent de l'attention. Il possède à Lachine des pouvoirs d'eau, qui probablement peuvent être considérés comme des meilleurs qui se trouvent dans le pays, et situés convenablement pour y établir des manufactures propres à travailler le lin. Nous n'entretiens aucun doute qu'une récolte de lin paierait aussi bien qu'aucune autre que puisse produire l'agriculteur, dès qu'il pourrait en vendre le produit à un prix raisonnable, sitôt qu'elle serait en meule dans le champ. Il faut néanmoins à l'agriculteur l'assurance d'un marché, pour l'induire à s'entêter la culture. Il faudrait aussi importer de la graine de Russie et de Hollande, afin de produire la meilleure espèce de lin.

Voici le temps de faire quelque chose à ce sujet. Même pour notre propre usage, en employant la fibre pour les manufactures et la graine pour l'engrais de nos animaux, nous augmenteriez beaucoup la valeur de notre production annuelle. Nous ne comprenons pas ce qui nous rend si lents à introduire des améliorations qui doivent être avantageuses au pays. On nous a dit, il y a quelque temps, que dans l'Etat de New-York, on achetait la récolte de lin des cultivateurs sur le champ, quand il est arraché et mis en tas, et qu'on en payait la paille de 8 à 10 piastres la tonne, et on dit de plus que le négoce en est avantageux. Nous avons souvent donné la manière de cultiver le lin. Dans les Isles Britanniques, on a trouvé que des terres assez peu fertiles produisaient une récolte d'une aussi grande valeur que les sols les plus riches. La cause est que les sols riches produisent une qualité de lin forte

et pesante, qui ne vaut guère plus de la moitié de la valeur de celui que produit un sol moins riche, poids pour poids. La terre qui a été en soie, si elle est bien labourée ou bêchée, et si la surface en est bien pulvérisée au moyen de la herse, donnera une bonne récolte de lin, et ne sera pas sujette aux mauvaises herbes. Nous réservons nos lecteurs à notre dernier numéro pour la manière de cultiver le lin.

A l'Éditeur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR,—Je prends la liberté de vous prier de soumettre à la considération du Bureau d'Agriculture la communication suivante, au sujet de la culture du lin.

J'ai souvent entendu les cultivateurs, et d'autres personnes prenant intérêt à la prospérité du pays, discuter sur la possibilité de cultiver le lin avec avantage dans le Bas-Canada.

La plus grande objection à sa culture est la difficulté qu'éprouverait le cultivateur à préparer sa récolte pour le marché, après qu'elle aurait été produite : cette préparation se trouvant être une opération fatigante et coûteuse, et les hommes de ferme étant généralement peu expérimentés dans ce métier.

On obvie maintenant à ces objections par le nouveau procédé de préparer le lin, par lequel le cultivateur se trouve déchargé de cette partie de la besogne, qui passe aux mains du manufacturier, qui devient aussi un acheteur de lin, achetant sur le champ la récolte du cultivateur. Le prix qu'on peut à peu près donner pour le lin est de £8 par arpent, c'est-à-dire £6 pour la fibre et £2 pour la graine, et ce prix paierait certainement mieux le cultivateur, qu'aucune autre espèce de récolte qu'il puisse produire à présent.

Un moulin à lin devrait employer quarante personnes, et requerrait de 500 à 1000 arpents de lin, pour le tenir occupé durant tout le cours de l'année.

Je me propose d'ériger un semblable établissement aux rapides de Lachine, si

les cultivateurs des environs, et si la Société d'Agriculture m'offrent de l'encouragement, en employant leur influence pour engager 100 cultivateurs à semer chacun un arpent de lin, comme expérience, et si cette tentative réussit, l'intérêt des deux côtés en augmentera la quantité au point désirable, car on ne doit pas chercher à en porter la culture au-delà de 5 à 10 arpents sur chaque ferme, de façon à en faire une récolte de rotation.

On me dit que quand les brasseurs introduisirent leur négoce dans le Bas-Canada, ils trouvèrent de la difficulté à se procurer de l'orge dans les commencemens; et il n'y a pas de doute que si on venait à ériger un établissement pour préparer le lin on éprouvât une plus grande difficulté encore à se procurer la quantité de lin cultivé convenablement, pour le rendre profitable.

Je pense donc que la Société d'Agriculture, et toutes les personnes ayant à cœur le bien du pays, verront que la plus grande difficulté qu'éprouvera le manufacturier, avec cette manière de préparer le lin, sera de s'en procurer une quantité suffisante, de façon que ses machines et ses ouvriers puissent être employés toute l'année.

Quant aux explications sur la meilleure méthode de le cultiver, je les laisse aux agriculteurs eux-mêmes, étant convaincu que, généralement parlant, la bonne terre à blé ou à trèfle, qui se trouve en abondance aux environs de Montréal, n'aura besoin que d'être labourée profondément, bien pulvérisée, et nettoyée de toutes les mauvaises herbes, pour le produire. Je ne suggérerai qu'une chose, c'est que la Société d'Agriculture prête son appui à l'importation d'une valeur de £200 de graine de lin de Russie et de Hollande; ce qui pourrait s'effectuer par quelques maisons de Montréal, si elles avaient la garantie que les cultivateurs la leur achèteraient. L'importation et la vente de la graine de lin aux cultivateurs est un négoce régulier dans ces pays, où le lin est cultivé pour la fibre.

L'objet à rechercher dans une récolte de lin est la bonne qualité de la fibre, et une tige aussi longue que possible avant de se diviser en branches. Le lin canadien et américain ne monte pas assez haut, et se divise trop tôt en branches—il pourrait néanmoins répondre au but proposé, s'il était bien cultivé, et s'il n'était pas possible de se procurer d'autre semence pour la saison actuelle. Mais si le sujet obtient une attention favorable, vous pourrez vous-même, mieux que je ne pourrais le faire, donner des instructions particulières pour sa culture dans ses différentes phases.

J'ai l'honneur d'être,
 Votre très obéissant serviteur,
 W. J. KNOX.

La communication signée, "*Constant Reader*," fait allusion à des sujets qui ont une grande influence sur le commerce et les profits des agriculteurs. Quand nous sommes venu dans ce pays, nous étions accoutumés à voir le marché aux grains et à la fleur ouvert à des heures régulières, et il en était donné notice par la cloche du marché. S'il se vendait aucun produit avant cette notice, le propriétaire était assujéti à payer une amende; et de fait on ne permettait aucune vente, avant que la cloche eût sonné. Il pourrait n'être pas convenable d'introduire ce règlement dans ce pays. Il serait peut-être suffisant de faire fermer les marchés à une heure donnée, et de faire emporter tous les articles qui ne seraient pas vendus à cette heure. Il y a une perte de temps dommageable aux cultivateurs, causée par la coutume de tenir les marchés ouverts depuis l'aube du jour jusqu'à la nuit. S'il y avait un temps fixe pour acheter et pour vendre, ceux qui veulent acheter seraient forcés de venir au temps prescrit, et les cultivateurs trouveraient leur avantage à vendre leurs denrées durant ce temps. Ce serait là une manière préférable de faire des affaires tant pour le vendeur que pour l'acheteur, à celle du système actuel, par lequel l'acheteur s'ef-

force de laisser le vendeur, en le retenant tout le jour sur le marché. C'est principalement le cas sur le marché au foin, où les ventes ne s'opèrent généralement que tard, ce qui cause une perte de temps à l'agriculteur, et ne laisse pas que de faire dommage à ses chevaux, et le tout réuni forme autant de déficit sur le prix qu'il reçoit pour son foin. Nous pensons que le marché au foin, ainsi que les autres marchés, devraient se fermer à bonne heure dans l'après-midi, pour donner aux cultivateurs le temps de retourner chez eux à une heure raisonnable. Nous ne pensons pas qu'un semblable règlement serait injuste pour aucune des parties. Si l'une des parties avait à acheter dans un temps donné, l'autre aurait à vendre dans le même temps. Tout règlement propre à diminuer la perte du temps, sans faire tort à aucune des parties intéressées, aurait un bon effet en Canada, et nous espérons que ceux qui en ont la charge, et qui peuvent remédier à cela, donneront au sujet la considération qu'il mérite. Faites ouvrir les marchés aussi à bonne heure que possible, mais faites-les fermer à deux ou trois heures de l'après-midi.

Le sujet que traite ensuite notre correspondant est la nomination, comme dans les vieux pays, de vendeurs pour les animaux et les moutons dans nos cités et dans nos villes où se tiennent des marchés.

Il n'y a pas de doute que ce plan offrirait beaucoup d'avantages, pourvu qu'on nommât pour vendeurs des hommes compétents et dignes de confiance. Sous le présent système, les cultivateurs qui amènent des animaux ou des moutons gras au marché se trouvent complètement au pouvoir des acheteurs, et ils sont forcés de vendre aux prix qui leur sont offerts, car ils ne peuvent garder leurs animaux, ou faire la dépense de rester à la ville pour vendre, peut-être, une valeur de quelques louis seulement. S'il arrive que le marché soit pourvu abondamment, il faut que l'agriculteur fasse de grands sacrifices, plutôt

que de ramener ses animaux chez lui. S'il y avait un vendeur, pourvu de commodités pour garder les animaux, tout animal dont on ne pourrait pas disposer à un prix raisonnable, pourrait être gardé jusqu'à ce que le marché devint plus favorable pour en disposer. Dans tout autre négoce, chacun peut garder sa marchandise jusqu'à ce qu'il obtienne ce qu'il considère un prix raisonnable, à moins qu'il ne soit forcé nécessairement de vendre, mais l'agriculteur qui vient d'une partie distante du pays, doit vendre à quelque prix qu'on lui offre; et il n'y a pas de chance de compétition, car s'il est fait une offre, personne ne donnera un plus haut prix. Les cultivateurs résidant près du marché y amènent rarement leurs animaux gras, mais ils font venir les acheteurs chez eux. Dans ce cas, le cultivateur n'a pas besoin de vendeur, car il peut vendre lui-même, n'étant pas à la merci de l'acheteur, pouvant garder ses animaux à leur ratelier ou à leurs pâturages. Il faut donner à l'agriculteur toute l'assistance possible, pour lui faire tirer le meilleur profit de ses produits, et les suggestions de notre correspondant méritent de l'attention, et on devrait les suivre immédiatement, si on les croit propres à avancer les intérêts agricoles. Personne ne pourrait se plaindre qu'on lui fait une injustice, en nommant des vendeurs publics. Comme le suggère notre correspondant, on devra exiger de bonnes garanties de la part de ces vendeurs, avant que les autorités de la ville leur accordent des licences, pour agir en cette capacité.

La dernière suggestion de notre correspondant, recommandant des assemblées des agriculteurs tous les mois, ou à certaines époques fixes, pour discuter tout ce qui peut avoir rapport aux améliorations agricoles, ne pourrait manquer d'avoir un bon effet, sous beaucoup de rapports. On ne ferait en cela que suivre l'exemple que nous donnent nos frères agriculteurs des Isles Britanniques. Dans la Grande-Bretagne ces assemblées

comptent toujours une nombreuse assistance; si on ne les trouvait pas avantageuses et intéressantes, les cultivateurs n'y assisteraient pas. Nous ne pouvons suivre de meilleurs exemples, en tout ce qui a rapport à l'agriculture, que ceux des pays où elle est rendue à un point de perfection qui n'a encore été égalé nulle part chez un autre peuple.

L'Éditeur du Journal d'Agriculture de Montréal.

MONSIEUR,—Je profite de votre Journal pour mettre sous les yeux des cultivateurs du district quelque chose que je considère pour le bien général, et qui est le résultat de 20 ans d'expérience dans le Bas-Canada :

1. Le manque de réglemens sur le marché aux grains et à la fleur.
2. Le manque de vendeurs pour disposer des produits de ferme, surtout pour la vente des animaux vivants, par arrangement privé, en payant un certain pourcentage sur le montant de la vente.
3. Le manque d'assemblées mensuelles ou de quartier parmi les cultivateurs, comme dans quelques parties du Haut-Canada, dans le but de faire faire des progrès à leur profession.

Dans mon opinion, le Conseil de Ville de Montréal pourrait remédier au premier de ces besoins, en adoptant la pratique suivie à Dalkeith, (en Ecosse,) qui est un marché étendu pour les grains. Là il n'est pas permis de montrer aucun grain avant que la cloche du marché n'en ait donné le signal, disons à 9 heures, A. M., sous peine d'amende, et rien ne doit demeurer sur le marché après midi, ou une heure, P. M., les jours de marché, disons deux fois la semaine, et dans cet espace de temps on pourrait transiger, et avec plus d'avantages, toutes les affaires qui se font maintenant pendant les six jours de la semaine, depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit.

2. Le manque de vendeurs publics expose les cultivateurs aux combinaisons que

font entre eux les acheteurs des différents produits, toutes les fois que de bons chemins, ou toute autre cause, amènent sur le marché une quantité plus qu'ordinaire d'aucun article donné. Dans ces temps, si le vendeur ne prend pas la première offre qui lui est faite, quelle qu'elle puisse être, pour ce qu'il a à vendre, ils se combinent de façon que les offres suivantes sont toujours de moins en moins. De cette manière, le cultivateur est souvent forcé de se défaire de ses produits à perte, vu que, pour éviter les dépenses de demeurer à la ville et ne pas négliger les affaires de la maison, et que ne pouvant les confier à un vendeur (dont l'intérêt serait de les vendre à la meilleure composition), il est forcé de vendre souvent beaucoup au-dessous de ce que lui coûte le produit, et c'est particulièrement le cas pour les animaux vivants. Maintenant, M. l'Éditeur, je vous demanderai à vous et à vos lecteurs si c'est le moyen d'encourager nos agriculteurs à faire des efforts pour pourvoir le marché de bons produits; ne serait-il pas mieux d'adopter le système suivi partout en Angleterre, de se servir de vendeurs publics, qui résidant sur les lieux, connaîtraient l'état réel du marché et la valeur réelle de ce qui serait confié à leurs soins, ce que le propriétaire, qui souvent appartient à une partie éloignée du pays, ne saurait connaître? Il serait mieux à l'agriculteur de payer un pourcentage raisonnable à une telle personne que de courir le risque de vendre ses produits bien au-dessous de leur valeur réelle, chose qu'il ne peut apprendre que quand il est trop tard. Il me semble que les différentes Sociétés d'Agriculture devraient faire des efforts pour établir de semblables vendeurs. Je pense qu'il suffirait, pour parvenir à ce but, qu'elles vissent à s'unir entre elles pour employer de semblables hommes, et, s'il était nécessaire, qu'elles fissent une légère souscription pour leur assurer un support suffisant pendant une ou deux années.

3. Le troisième sujet est du ressort des Sociétés d'Agriculture de Comté, et elles

peuvent parvenir à ce but en organisant des clubs d'agriculteurs, où chacun ferait part de son expérience, et nous nous croyons fondé à dire que là où il y a un grand nombre de conseillers, là est la sagesse.

J'espère que quelques-uns de vos nombreux souscripteurs voudront bien donner leurs vues sur ces divers sujets, ce qui peut-être aura l'effet, non seulement de faire réfléchir les cultivateurs sur ces différentes matières, mais même de les faire agir.

Je suis,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

"A CONSTANT READER."

21 Fév., 1851.

C'est avec plaisir que nous voyons notre correspondant, M. W. Boa, revenir devant le public. Ses communications sont toujours bien-venues, car elles sont pratiques, et on peut compter sur leur exactitude. C'est là un caractère que n'ont pas toujours beaucoup de communications que nous voyons souvent sur les journaux agricoles. Ce n'est pas aux agriculteurs pratiques qu'on pourra en imposer par des rapports exagérés, mais ils peuvent faire beaucoup de mal à ceux qui ne sont pas en état de découvrir leur fausseté. Nous serions heureux de voir des hommes pratiques venir avec des sujets pratiques, et comme nous savons que nous avons beaucoup de cultivateurs excellents dans le Bas-Canada, nous trouvons qu'il n'est pas généreux de ne pas donner leur assistance pour rendre ce journal plus utile à leurs frères agriculteurs, qui ont besoin d'informations et de suggestions sur les sujets qui concernent l'agriculture.

VIRTUE ROADHEAD, 24 Fév., 1851

MONSIEUR.—J'ai vu le premier et le second numéro du volume du Journal actuel, et je suis très satisfait des améliorations que vous y avez apportées. J'espère que ces améliorations augmenteront de beaucoup votre liste de souscripteurs, aus-

si bien que les contributions aux pages du Journal de la part de nos meilleurs cultivateurs pratiques, dans les deux sections de la Province. Ces résultats obtenus, le Journal, pour tous les objets pratiques, sera le Papier Agricole le plus utile que nous puissions prendre, pour ce qui concerne le Canada Est. Vous avez souvent exprimé votre surprise et votre inhabilité à rendre compte du peu d'empressement de vos frères agriculteurs à vous aider à accomplir les fins pour lesquelles se publie le Journal. Nous sommes forcé de reconnaître que vous avez raison de vous plaindre à ce sujet. Tout ce qui nous environne nous porte à croire qu'il y a à peine un peuple dans le monde, prétendant à quelque degré de civilisation, qui montre une indifférence si inexplicable que nous le faisons, et cela pour une chose où est engagée la grande majorité de notre population. Si nous prenons un papier agricole Anglais, Américain, ou même Haut-Canadien, nous sommes sûrs d'y trouver un grand nombre d'articles originaux fournis par des agriculteurs pratiques, dans lesquels ils font part de leur expérience et de leur pratique, créant par là de l'action, et répandant des connaissances qui ne peuvent manquer de leur être utiles à eux-mêmes, et qui sont un grand encouragement pour ceux qui publient et qui éditent des papiers agricoles, quand ils voient que ceux pour qui ils travaillent prennent intérêt à leur œuvre aussi bien qu'eux-mêmes. Je pense que ce doit être un travail ennuyeux de s'asseoir pour choisir dans les papiers étrangers, ou pour tirer de votre cerveau les matériaux qui doivent composer le Journal, pendant que dans le même temps vous devez être convaincu, par la différence du climat et par d'autres circonstances, que vos choix ne sont pas directement applicables à notre pays, dont vous cherchez tant à avancer la prospérité agricole. La raison qui fait que vous avez si peu de correspondants est en partie le manque d'éducation parmi nous. Il y a cependant un certain nombre de cultivateurs ré-

panclus ça et là sur la surface du pays, qui sont très capables, et qui même trouveraient avantageux pour eux-mêmes, de communiquer leurs connaissances pour l'avantage de leurs voisins moins instruits, et pour celui du pays en général. Nous avons entendu souffler que des motifs d'intérêt personnel en empêchaient un grand nombre de prêter la main à l'œuvre, alléguant qu'il n'y aurait pas de marché pour nos produits, si tous les cultivateurs entendaient également bien leur besogne, et que même à présent aux taux actuels les prix de nos produits ne nous paient pas.

Maintenant, Monsieur, s'il est vrai qu'il se trouve des cultivateurs entretenant de semblables idées, je pense qu'ils se laissent guider par une politique bien rétrécie et bien misérable. Qui ne sait pas que là où est "la carcasse là s'assemblent les aigles?" Travaillons à mettre ce pays en position de vendre à aussi bon marché qu'aucun autre, et à meilleur marché encore s'il est possible. On ne peut espérer de parvenir à ce but qu'en adoptant un système judicieux d'agriculture, créant par là un grand surplus de produits dans le pays. Donnons accès libre à tous les peuples à nos marchés, et ayons la même faveur chez eux. Peut-être verrons-nous l'Aigle Français étendre ses ailes à travers l'Atlantique en quête du surplus de nos produits, et nous emportant en retour les confort de la vie, auxquels les cultivateurs du Canada auraient autant de droit qu'aucune autre classe. On peut-être encore l'Aigle Américain, en faisant un tour sur nos eaux, laissera-t-il tomber de ses ailes un peu de la poussière d'or de la Californie, emportant en échange, des œufs, de l'avoine, des poulets, des chevaux, ou tout autre article que nous pourrions lui fournir, et qui seront de son goût. Pendant que notre mère respectée continuera à étendre sur nous son aile maternel et protecteur, et à nous appeler ses nobles et fidèles enfants. Vous me permettez ici de vous mentionner mon approbation pour l'attitude ferme que vous avez toujours prise, en défendant le

Bas-Canada comme pays agricole, en dépit de tout ce qui se dit à l'encontre. Je ne saurais mieux vous exprimer mes propres convictions sur ce sujet, qu'en empruntant les paroles d'une chanson comique, que j'ai souvent entendue chanter autrefois : Ce n'est pas le bonnet, mais la tête qu'il recouvre, qui fait parler, etc. Personne ne saurait nier qu'il y a beaucoup de cultivateurs de toutes les origines dans le Bas-Canada, qui ont beaucoup amélioré leur état durant les vingt dernières années, mais ils se contentent de jouir en silence du fruit de leur habileté et de leur industrie. D'un autre côté, nous connaissons des personnes ayant acquis des capitaux dans le commerce, et qui fatiguées des balles et des livres de compte, ont essayé de se livrer à l'agriculture. Ces personnes-là réussissent rarement. Elles manquent généralement de l'habileté pratique nécessaire pour diriger une ferme, et de patience pour attendre le retour du capital dépensé ; la conséquence est, qu'après un an ou deux, elles se laissent décourager et crient contre l'agriculture et contre le pays. J'ai connu une personne qui s'est livrée à l'agriculture depuis quelques années, et qui répondait à ceux qui lui demandaient comme elle aimait l'agriculture, qu'elle n'en aimait rien du tout, qu'elle était obligée de travailler comme un esclave tout l'été, pour que ses cochons pussent vivre en *gentils-hommes* pendant l'hiver. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire que le cultivateur canadien travaille comme un esclave, mais comme un homme libre et intelligent, donnant aux cochons et à toutes les autres créatures sur la ferme tout le confort possible, et en retour elles aideront le cultivateur à vivre comme un gentil-homme, ou rendront son état plus confortable. Cependant il ne faut pas nier le fait, que l'île de Montréal, avec un sol bien adapté à la culture du blé, n'a pas donné un avérage de cinq minots à l'arpent l'année dernière. C'est là un aveu si pénible de notre condition, que j'ai presque honte de le mentionner,

et que je crains que vous ne pensiez que je badine, ou que je me suis mal informé. J'ai acquis les informations des propriétaires de moulins à battre, qui ont été de grange en grange depuis la dernière récolte, et qui ont eu tout les facilités de s'assurer du fait, et je puis compter sur leur véracité. Ils m'ont mentionné une ferme qui a coutume d'être une des meilleures pour le blé, et qui n'a rapporté que 65 minots pour 40 minots de semence, et plusieurs autres qui n'ont pas fait beaucoup mieux. On donne toute espèce de raisons pour rendre compte de ce peu de succès, telles que les mauvaises années, la mauvaise chance, la dégénérescence de la semence, mais rarement on parle de la vraie cause, qui est la mauvaise culture. Il serait facile de prouver que c'est là la vraie cause, car il y a ça et là sur l'île quelques fermes qui ont montré un résultat bien différent, mais elles ont été cultivées d'une manière bien différente de celle généralement suivie. La raison qui fait que nous avons si peu de blé, c'est que nous en semons trop, ainsi que des autres grains, et qu'ainsi nous épuisons la fertilité de nos terres, et nous les rendons comparativement stériles. J'ai extrait la sentence qui suit d'une lecture de Henri Youle Hind : "Aucune ferme ne peut continuer à produire du grain sur plus d'un tiers de sa surface en culture, pendant plusieurs années consécutives, sans qu'il y ait bientôt une grande diminution dans les produits."

On devrait graver cette sentence en lettres d'or à chaque fourche de chemin des Deux Canadas ; elle nous rappellerait à nous Bas-Canadiens nos fautes et celles de nos pères, et elle prémonirait nos frères de l'Ouest contre la même erreur. Les statistiques de Mr Hind montrent qu'il cultive en grain 47 arpens sur cent. Si leurs fautes ne les éclairent pas, leur iniquité se fera sentir à leurs enfans. Maintenant je ne pense pas que cette génération, ou aucune autre, ait le droit d'appauvrir la génération qui lui succèdera, en

dérobant à la terre sa fertilité, et de laisser le monde dans une condition pire qu'elle ne l'a trouvé.

Je crois que vous avez bien agi en mettant devant les yeux de vos lecteurs le catalogue des espèces de blé semées en Ecosse, et j'espère qu'on donnera effet à vos suggestions; car l'introduction de quelques-unes des espèces printannières et hâtives pourraient être d'une haute importance pour le Bas-Canada. Mais de peur que vos suggestions ne soient pas suivies, et qu'il ne soit fait un mauvais choix dans l'espèce de blé, ce qui pourrait fort bien arriver, ayant moi-même semé du blé que le vendeur garantissait être du blé printannier, qui mit 15 mois à parvenir à sa maturité, à compter du jour où il fut semé, et même le paquet contenait 3 espèces différentes de blé, qui toutes mûrirent à des époques différentes. Pour éviter de tels désappointemens, il me semble que nous pourrions faire quelque chose pour nous-mêmes. Je suis déterminé de le tenter de cette manière: j'ai fait une collection de toutes les espèces de blé printannier hâtif que j'ai pu me procurer. Je vais préparer un morceau de terre pour les semer, divisant la terre en autant de parties égales que j'ai d'espèces différentes. Je sèmerai le même poids de semence sur chacun des morceaux dans le même temps, et je les traiterai de la même manière, remarquant les progrès de croissance, le temps de la moisson de chacune, et pesant le produit grain et paille tout ensemble, et le grain seul quand il aura été battu. Par une expérience de ce genre, je pourrai m'assurer de l'espèce qu'il nous sera le plus avantageux de cultiver. Vous me direz peut-être que cette expérience ne pourra servir que pour la ferme sur laquelle elle sera faite, ou tout au plus pour celles qui se trouvent aux environs. Il peut y avoir là quelque vérité, mais rien n'empêche que quelques cultivateurs dans les différents comtés de la province ne fassent la même tentative, et n'en fassent rapport dans le *Journal*, ce à quoi, je n'a

aucun doute, vous vous prêteriez très volontiers. Je conseillerais aussi de montrer les différentes espèces à nos exhibitions provinciales tant en paille que battues. Je donne en connexion avec ce qui précède le résultat d'une expérience que j'ai faite l'année dernière sur 23 livres de blé, que j'avais choisi en épi dans un lot mêlé. Je l'ai semé en sillons espacés de 27 pouces, voulant plutôt augmenter la quantité de semence qu'obtenir une forte récolte. La terre a été engraisée et préparée sous tous les rapports comme pour une semence de légumes, et a été semée dans une proportion de 30 livres à l'arpent. J'ai récolté 82 livres et 8 onces par livre de semence, et dans la proportion de 20 minots un gallon l'arpent. On le connaît sous le nom de blé de Webster; il appartient à l'espèce veloutée, ou à épis laineux, croît très rapidement, et une grande partie atteint à une hauteur de six pieds. Il fut semé le 29 de mai. Je l'ai examiné le 10 juin, et j'en ai trouvé la première tige longue de 7 pouces et couchée sur le sol, la seconde tige commençant à se montrer. Je l'ai examiné de nouveau le 15, et j'ai trouvé la seconde tige environ un pouce plus longue que la première; sa principale tige qui doit donner l'épi commençait à se montrer et même était assez allongée, et quelques-uns des pieds les plus avancés avaient une seconde tige. Il fit son épi vers la fin de juillet, et fut mûr entre le 15 et le 20 de septembre, ne montrant aucun symptôme de maladie ni de rouille, quoiqu'il eût été dans une situation très exposée, étant près d'un marais. J'ai semé dans le même temps quelque grains de blé de la Mer Noire dans le même terrain, qui mûrirent près de deux semaines plus tôt et furent attaqués de la rouille. Je les ai fait moudre en même temps tous les deux, boulangier de la même manière et cuire dans le même four. Nous avons fait goûter des deux pains à plusieurs de nos voisins, qui tous se sont accordés à préférer celui qui provenait du blé Webster. Je pense que

cette espèce mérite l'attention des cultivateurs à présent.

Je pense, M. l'Editeur, que vous êtes à peu près à bout de patience. Je suis fâché de ne pouvoir pas citer, pour me faire pardonner mon mauvais écrit, ma manière supérieure de cultiver, comme c'est assez généralement le cas parmi les hommes de ma classe, néanmoins je puis tracer un sillon de manière que la herse pourra en cacher presque tous les défauts.

Votre humble serviteur,
WILLIAM BOA.

On trouvera dans nos colonnes la communication de "Montréal." Peut-être eût-il été mieux d'attendre la prochaine lettre que "Montréal" nous promet, que de faire aucune observation à présent. Nous ne saurions néanmoins nous empêcher d'observer que la Société d'Agriculture du Bas-Canada a autant à cœur l'avancement de toute amélioration agricole qu'aucune Société d'Agriculture de District ou de Comité dans le Bas-Canada, (quoiqu'elle n'ait pas eu encore de grandes exhibitions.) Nous pensons que cela peut se prouver aisément par les lettres et les rapports que nous avons en main de toutes les sections du Bas-Canada. Nous désirons faire bien comprendre que nous n'avons pas le désir de faire naître aucuns préjugés contre les autres Sociétés, dans ce que nous avons pu en dire de temps en temps dans ce Journal, nous n'avons fait qu'offrir quelques objections aux arrangemens dans les exhibitions et, dans quelques cas, au mode de distribuer les prix. Nous pensons aussi qu'on n'a pas employé tous les moyens possibles, dans tous les cas, pour amener le progrès où il était le plus requis, et qu'une grande partie des fonds des Sociétés a souvent été donnée à des personnes qui n'avaient pas besoin d'encouragement pour suivre un bon système d'agriculture, en préférence à un système defectueux. Si ces fonds venaient entièrement de souscriptions particulières, chaque Société au-

rait sans doute le droit de les distribuer comme elle trouverait convenable. Mais comme les deux tiers de ces fonds sont accordés par la Législature pour l'encouragement et l'amélioration de l'agriculture, là où règne un mauvais système, nous concevons que toutes les Sociétés d'Agriculture devraient être guidées par ces considérations. Nous pouvons assurer les lecteurs de ce journal que le but de la Société d'Agriculture du Bas-Canada a toujours été de promouvoir les progrès agricoles, généralement, dans tout le Bas-Canada, et les seuls moyens à sa disposition pour communiquer ses idées et ses suggestions dans toutes les sections de la province, étaient la publication de ce Journal, qui a été envoyé dans toutes les paroisses du Bas-Canada, et nous pensons que les résultats en ont été avantageux.

A l'Editeur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR,—Quoique je ne sois pas personnellement engagé dans la carrière agricole, j'ai cependant placé mon petit capital, et j'ai employé toute l'habileté dont je suis capable, pour acquérir une terre et pour l'améliorer. Mais en outre de l'intérêt personnel que je puis avoir au succès de l'agriculture en Canada, étant de ceux qui croient que c'est par l'agriculture que ce pays doit s'élever dans l'échelle de la prospérité, ou baisser plus bas encore qu'il n'est à présent, toute mesure tendant à développer ses ressources agricoles me cause un profond intérêt. Mu par ces sentimens, ce n'est pas sans une grande surprise que j'ai lu la lettre de votre correspondant "Québec," publiée dans votre dernier Journal. Votre correspondant semble regarder les "Exhibitions" comme le vrai nerf et le vrai esprit de tout progrès agricole, et après avoir pris la plume en main pour "discuter les meilleurs moyens pour promouvoir le progrès agricole dans le Bas-Canada," il confine ses remarques entièrement aux Exhibitions: et je l'aurais laissé déployer toute sa suffisance et ne

J'aurais pas troublé dans ses rêves chimériques de Juges hautement qualifiés et scrupuleusement honnêtes, montrant leur habileté extraordinaire à décider les mérites respectifs des "longues laines de Lincolnshire et de South Downs," mais, M. l'Editeur, quand je vois "cet avocat des Exhibitions" déclarer que sans elles "on ne saurait avoir de progrès permanent," recommander une "pétition à la Législature pour en finir avec les Sociétés de Comté," dont l'effet serait de faire disparaître 70 ou 80 Exhibitions annuelles ou semi-annuelles, je suis forcé de conclure ou que "Québec" est travaillé de quelque hallucination lunaire, ou que nonobstant son amour avoué pour l'agriculture, et quelque bien vêtu qu'il soit de longue laine du Lincoln, il est néanmoins un de ces animaux bien connus à nos hommes des forêts, comme ayant un goût particulier pour les *South Downs*. Je me propose d'établir l'exactitude de ces conclusions par le témoignage de votre correspondant lui-même; car n'est-ce pas ce qu'il fait quand il propose de dépouiller les Sociétés de Comté, "parce que les comtés ne contiennent pas dans leur sein des personnes compétentes pour conduire une Société, parce qu'il y a manque du nombre de Juges requis, et parce que ces Sociétés sont trop locales et trop sous l'influence de parti pour être de quelque avantage public?" J'aimerais à savoir comment les membres de comté cacheront leurs humbles têtes quand "Québec" mettra au jour sa "pétition" basée sur des faits aussi incontestables. La justice demeurera sans doute confondue, en voyant les deux portraits fidèles des deux Sociétés régénératrices, qui doivent opérer le puissant changement, et à qui seront confiées dans la suite les sommes maintenant dépensées annuellement dans les comtés. Le premier est les "Exhibitions de District," et voici comment Québec établit leurs titres à la faveur publique: "Mais il est trop bien connu que ces Expositions sont conduites de la manière la plus ignorante et la plus inefficace;"

et ce fait "bien connu," il le place au-dessus de tout doute ou de toute contestation, car, dit-il, "dans ce voisinage je puis m'en faire garant;" et votre *Journal de novembre* est cité comme preuve que "le district de Montréal est dans le même état de ténèbres." Si Québec dit vrai, tel est l'état où se trouve une des Sociétés par lesquelles doivent s'effectuer les améliorations agricoles, et à qui il voudrait confier la grande partie des sommes qui seraient ôtées aux comtés. Mais, Monsieur, s'il restait encore quelques doutes dans l'esprit des cultivateurs raisonnables et bien pensants touchant le bien que doivent opérer les "Sociétés de District," il faut en vérité qu'ils soient bien incrédules, s'ils doutent encore après avoir considéré la condition de l'autre Société, au nom de laquelle on promet des résultats beaucoup plus importants encore. C'est la "Société Agricole du Bas-Canada," et suivant "Québec," elle est entièrement morte, ou au moins dans un état d'engourdissement, d'où le partage d'une partie de la dépouille des comtés pourrait la faire sortir, du moins pendant l'été. "Que la Société d'Agriculture du Bas-Canada sorte de sa léthargie, qu'elle montre des symptômes de vie, et avec l'aide d'un corps aussi influent on pourra beaucoup de choses!" Et un autre moyen de grand progrès serait de faire en sorte que tour à tour Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke divisassent la proie, "et montrassent des symptômes de vie," et en cela surtout se montrerait "le modèle d'une bonne direction, etc." Maintenant il serait difficile de décider, si cette idée sublime est née de l'agriculture ou de notre état politique. La rotation des récoltes est bonne, celle des Parlemens est douteuse, celle des Sociétés Agricoles de District est condamnée par "Québec." Et "Québec" a lui-même condamné les Exhibitions de Comté, alléguant leur déplorable ignorance et "leur condition ténébreuse." Je vais maintenant passer en revue "les motifs, etc.," brièvement: 1. Les comtés ne con-

tiennent pas dans leur sein un nombre suffisant de personnes compétentes pour conduire une Société ; 2. Absence totale du nombre de Juges requis ; 3. Les Sociétés de Comté sont trop locales et trop sous l'influence de parti. C'est sous ces trois chefs capitaux que "Québec" a convaincu les Sociétés de Comté ; il considère les Sociétés de District comme "très ignorantes," et la Société d'Agriculture du Bas-Canada comme dans un état de léthargie si intense qu'elle ne montre "aucun signe de vie." Quel brillant avenir pour le Bas-Canada ! Maintenant, M. l'Editeur, ou la peinture faite par votre correspondant est vraie, ou elle ne l'est pas ; si elle est vraie, la justice et la sagesse décident toutes deux que, puisque les Sociétés de Comté paraissent dans un état le plus favorable, d'après votre correspondant, on devrait ôter les octrois publics aux deux autres, et les diviser également entre elles.

Craignant d'occuper trop d'espace dans votre Journal, je garderai les autres remarques que j'ai à faire sur ce sujet pour votre prochain numéro ; et j'essaierai, moi aussi, de discuter les meilleurs moyens de promouvoir le progrès agricole dans le Bas-Canada.

J'ai l'honneur d'être,
M. l'Editeur,
Votre très obéissant serviteur,
MONTRÉAL.

St. Hyacinthe, 10 mars, 1851.

MON CHER MONSIEUR.—J'ai le plaisir de vous informer, qu'à une assemblée des commissaires d'école de cette paroisse, que j'avais l'honneur de présider, tenue en janvier dernier, il a été unanimement résolu d'introduire le Journal d'Agriculture du Bas-Canada dans chaque école de la paroisse, et le secrétaire a reçu instruction de souscrire pour neuf copies au nom de la Commission.

Ce n'est pas avec moins de satisfaction, que je vous informe aussi, qu'à une assemblée de la Société d'Agriculture de ce

comté, dont j'ai l'honneur d'être le président, tenue le 8 du courant, il a été aussi résolu d'encourager la circulation de cette utile publication dans tout le comté ; et pour donner suite à cette résolution il a été proposé par M. Morison, secondé par M. Perrault, et emporté unanimement, "Que le président soit, et il est par le présent autorisé à souscrire pour douze copies du Journal d'Agriculture du Bas-Canada pour l'usage des membres de cette Société."

Ce sont là des faits qu'il vous est libre de commenter. Si cet exemple était suivi par les Municipalités, les Sociétés d'Agriculture et les Commissaires d'école, dans tout le Bas-Canada, vous pouvez vous faire une idée de la circulation immense du Journal en question, et des avantages qu'en retirerait notre population des campagnes à une dépense comparativement minime ; car je maintiens que tous les corps incorporés auxquels je viens de faire allusion pourraient, avec crédit pour eux-mêmes, employer une petite partie de leurs fonds à la diffusion des connaissances agricoles dans la province.

Cette lettre, mon cher monsieur, est à votre disposition, et vous pouvez tirer des faits qui y sont contenus les conséquences qu'il vous plaira, et la publier si vous croyez que ce puisse être utile.

J'ai l'honneur d'être,
Mon cher Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
P. E. LECLÈRE.

Wm. Evans, écr.,
Montréal.

A l'Editeur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR.—Pour l'avantage et l'instruction des jeunes agriculteurs, veuillez me permettre de m'enquérir, au moyen des colonnes de votre précieux et instructif Journal, de ce qui suit :—

1. Quel de ces deux racines, la betterave ou le navet de Suède, est la meilleure, pour nourrir les vaches à lait pon-

dant l'hiver, pour leur faire donner le plus de lait, et laquelle des deux engraissera plus vite une vache ou un bœuf, et fera le meilleur bœuf pour la boucherie ?

2. Quel est le meilleur temps de l'année pour l'usage du plâtre de Paris comme engrais, à quel espèce de sol et de récolte convient-il le mieux, quelle quantité faut-il en employer par arpent, et combien de temps durera-t-il ?

UN JEUNE CULTIVATEUR.

Ste. Foy, comté de Québec,

14 mars, 1851.

En réponse au "Jeune Cultivateur," sur sa question de savoir quel, de la betterave ou du navet de Suède, est le meilleur pour nourrir les vaches à lait pendant l'hiver et leur faire donner plus de lait ? et quel des deux engraissera plus vite une vache ou un bœuf pour la boucherie ? — nous pensons que la betterave est plus profitable et meilleure pour les vaches à lait, et que ne donnera aucun mauvais goût ni au lait ni au beurre, ce que font généralement les navets de toutes les espèces. Nous pensons aussi que la betterave est une récolte plus certaine, si elle est semée avec soin, ayant la précaution de garder du plan sur une couche pour remplacer dans les sillons du champs. Elles se garderont aussi bien que les navets de Suède, si on a le soin de les serrer sèches et saines. Cependant, pour l'engrais, nous préférons les navets de Suède, mais c'est un bon plan de donner aux animaux qu'on engraisse une nourriture mêlée, et on se trouvera bien de passer de la betterave aux navets de Suède. Un repas par jour d'avoine, d'orge, de fèves ou de pois moulus, hâtera l'engraissement, donnera une qualité supérieure à la viande, et augmentera la quantité du suif. Cette dernière espèce de nourriture est surtout avantageuse dans nos climats froids, en ce qu'elle garde la chaleur du corps de l'animal, mieux que ne le font les racines toutes seules.

Pour ce qui est de l'emploi du gypse ou du plâtre de Paris, on ne saurait l'appliquer trop à bonne heure au commencement du printemps. Il a toujours un bon effet sur le trèfle, mais nous pensons qu'il y en a peu sur les vieilles prairies. Sa quantité doit être d'un demi-quart à un quart par arpent. On dit que c'est un bon engrais à répandre sur le jeune blé, sur l'orge et sur l'avoine, mais n'ayant aucun rapport certain sur les essais qu'on en a faits, nous ne saurions dire jusqu'à quel point il serait prudent d'en tenter la dépense. Nous n'avons pas besoin de répéter combien il est recommandé pour le blé-d'Inde. Nous en avons fait usage pour les patates, et nous n'avons aucun doute qu'il n'ait augmenté la croissance de la tige, mais nous ne saurions dire s'il a eu de l'effet sur la racine. Nous référons notre correspondant à ce que nous avons dit sur ce sujet dans une autre colonne.

A l'Éditeur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR, — Votre numéro du mois dernier a attiré particulièrement mon attention, comme étant généralement intéressant ; mais comme résidant dans le district de Québec et y pratiquant la culture, il est juste que je sois plus intéressé pour ce qui regarde ma localité, (où il y a peut-être plus besoin d'amélioration que dans aucune autre partie du monde,) et que je n'aie pas m'égarer au loin et la perdre de vue. Ainsi donc, "Québec," dans sa communication du 23 décembre, requiert mon attention. Je n'ai la prétention ni de suivre, ni d'analyser "Québec," car je pense que son intention est bonne ; au contraire, je tâcherai d'agréer avec lui, tant que je ne serai pas convaincu qu'il se trompe.

Tout homme honnête, et qui a quelque connaissance du sujet, ne peut s'empêcher d'admettre que les Sociétés d'Agriculture de Comté dans le Canada Est ont manqué leur but, (pour ne pas dire qu'elles ont été une nuisance,) par la manière peu judicieuse avec laquelle elles ont été conduites.

tes jusqu'à ce jour. En effet, c'est un parti de monopole qui s'est incorporé avec adresse, sous l'acte provincial, 8 Vict. chap. 53, pour l'appropriation *légal*e de l'argent public. *Qu'elles nient cela, s'il est en leur pouvoir, et je serai à leur disposition.*

Les procédés de ces corps incorporés ont été trop fréquemment exposés et discutés trop habilement par plusieurs de vos correspondans et par vous-même, pour requérir que j'expose ici minutieusement leurs pratiques erronées dans cette courte communication.

Je m'accorde donc avec "Québec" en ce qui concerne les Sociétés de Comté. Pour confirmer la juste antipathie de "Québec," je prends la liberté de vous référer au *Mercury de Québec*, du 30 novembre dernier, où vous trouverez une excellente communication, ayant pour titre: "Exhibition agricole du Comté de Québec, et Exhibition des manufactures domestiques, tenue sur les Plaines d'Abraham, le 20 octobre dernier, ouverte aux cultivateurs du Comté,"—et vous y verrez qu'il n'y a pas eu manque de juges, mais que probablement ils étaient de la trempe de ceux dont "Québec" se plaint.

Au nom du sens commun, quel bien font à l'agriculture ces exhibitions? Elles ne sont qu'une dépense folle et honteuse de l'argent public. Notre "Société de District" n'est pas mieux dirigée, ni conduite sur des principes plus judicieux, et est une aussi grande nuisance aux intérêts réels de l'agriculture que les "Sociétés de Comté."

Le début de "Québec:—La presque inutilité de votre journal, la presque inutilité ou l'impracticabilité des écoles d'agriculture et des fermes-modèles, parce que nous ne possédons pas les connaissances suffisantes pour les recommander dans un pays tel que le Bas-Canada!—un tel aveu venant d'une personne qui connaît la valeur d'un champ bien engraisé et bien labouré!—il me faut ici différer d'avec "Québec," fût-il aussi puissant que Mars,

le dieu de la guerre, ou aussi sage que Solomon. Les argumens même, si même on peut appeler argumens ce que "Québec" range en bataille d'une manière toute guerrière contre votre journal, et contre l'institution "des écoles d'agriculture et l'établissement de fermes-modèles dans un pays comme le Bas-Canada," sont les raisons même pour lesquelles votre journal doit être encouragé et supporté, et des écoles d'agriculture et des fermes-modèles doivent être établies, du moins dans chaque district pour le moment, et plus tard dans chaque comté. Si, comme "Québec" le croit, "nous n'avons pas assez de connaissances," ce que je crois n'être pas le cas, et en supposant que nous n'avons pas parmi nous des hommes suffisamment qualifiés, il nous faudrait les faire venir de l'étranger.

Dans tous les cas, si nous étions les amis sincères du Canada, et si nous avions vraiment à cœur l'avancement de l'agriculture, nous établirions des écoles d'agriculture et des fermes-modèles dans chaque district sans délai,—ce qui nous coûtera moins que toutes "nos exhibitions insensées" et "nos autres démonstrations," et sera beaucoup plus avantageux au pays.

Il devrait être du devoir de personnes compétentes et salariées, ayant la surintendance des "écoles d'agriculture et des fermes-modèles," aidées d'un comité ou de comités choisis par les cultivateurs, de visiter toutes les fermes de leur district, et d'accorder des prix "pour les fermes bien conduites, bien égouttées, bien clôturées, pour un bon troupeau d'animaux, et pour une laiterie bien tenue."

Maintenant que votre journal se publie dans les deux langues, j'espère que la Législature aura la sagesse de vous appuyer constamment et d'une manière efficace. En même temps je demeure respectueusement,

PRACTICAL.

District de Québec,
15 mars, 1851.

A l'Éditeur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR,—C'est un plaisir de voir l'intérêt qu'on prend depuis quelques années à améliorer le département de l'agriculture en Canada, la demande de toutes sortes d'instrumens, et surtout de charrues améliorées, a augmenté considérablement, mais il reste encore beaucoup à faire.

Permettez-moi au moyen de votre excellent journal, d'appeler l'attention des Sociétés d'Agriculture sur l'importance de faire comprendre à nos amis de la campagne, qu'ils doivent améliorer leurs demeures et leurs bâtisses de ferme. L'apparence de nos maisons de ferme est ignoble et devenue proverbiale. On n'y fait presque jamais de réparations et on les laisse aller en décadence. Combien il serait aisé de blanchir à la chaux les bâtisses de ferme, et de mettre un peu de peinture sur les maisons, et combien cela améliorerait l'apparence et préserverait les bâtisses ! Combien aussi ne serait-il pas facile de tenir tout propre et tout net, surtout devant la maison ? Il faudrait pareillement avoir un jardin et des arbres devant la maison. Oh ! ne soyons plus un proverbe ! que les Canadiens montrent qu'ils peuvent faire les choses comme les autres nations. Et je proposerais qu'en addition aux prix donnés pour les différens départemens de l'agriculture, il en fût ajouté par les différentes Sociétés d'Agriculture pour les maisons de ferme ayant l'apparence la plus propre, ainsi que ses alentours.

J'espère que vous voudrez bien recommander cela aux Sociétés d'Agriculture.

L'AMI DES CULTIVATEURS.

Montréal, 25 février, 1851.

ARGILE.

L'alumine et la silice sont deux oxydes métalliques, tous deux blancs, tous deux insolubles dans l'eau et les acides ; le premier est doux au toucher, le second est rude ; le premier, à moins qu'il n'ait été calciné, absorbe et retient puissamment l'humidité ; le second, au contraire, la laisse échapper facilement L'1

unic avec la silice forme l'espèce de terre connue sous le nom d'argile.*

Il existe plusieurs espèces d'argile, suivant l'état de mélange des parties qui la composent, et aussi suivant la disposition intime des molécules de ses élémens. Ainsi l'argile *plastique*, l'argile *grasse* est compacte et pesante ; elle est douce au toucher, elle absorbe une quantité considérable d'eau, et forme une pâte très liante et très tenace avec elle. La quantité d'eau qui la pénètre, la gonfle considérablement, et si le soleil ou une autre cause vient la dessécher, elle éprouve un retrait considérable.

Voici deux propriétés de l'argile qui la rende impropre à la culture quand elle se trouve seule : elle absorbe une grande quantité d'eau avec laquelle elle forme une pâte liante et tenace ; elle éprouve beaucoup de retrait à la chaleur. On comprendra cela facilement : l'argile, en formant avec l'eau un mortier épais, ne permet pas aux racines des plantes de s'étendre dans sa masse ; elle ne donne non plus à l'air aucun accès, et je montrerais bientôt que l'air est indispensable aux fonctions des racines des plantes.

L'argile, en se desséchant ensuite, resserre ses pores et n'a pas une perméabilité plus grande, parce que ses molécules sont extrêmement tenaces ; puis ce retrait la force à se fendiller à tel point qu'elle offre des crevasses énormes qui, en se formant, déchirent les racines.

Chauffée au-dessous de la chaleur rouge, l'argile attire vivement l'humidité ; si on la met alors dans l'eau, elle tombe en poudre et se réunit aussitôt en pâte. Mais si on la chauffe jusqu'au rouge, elle durcit davantage et ne peut plus être délayée dans l'eau. C'est dans cet état

* L'alumine est un composé d'un métal nommé *aluminium* et d'un gaz nommé *oxygène*, qui fait partie de l'air que nous respirons. La silice est un composé du même gaz et d'un autre métal nommé *silicium*. Ces sortes de composés d'oxygène et d'un autre corps se nomment *oxydes* ou *acides*. Les acides les plus prononcés ont un saveur nigre qui les distingue ; les oxydes (au moins les oxydes solubles) ont une saveur caustique bien remarquable. Les oxydes et les acides intermédiaires finissent par avoir des caractères moins tranchés, et par jouer tantôt le rôle d'acides, tantôt le rôle d'oxydes. La silice et l'alumine se conduisent ainsi. Les acides s'unissent aux oxydes pour former ce que les chimistes nomment des *sels*. Ainsi un sel résulte généralement de l'union de deux composés, l'un acide, ou jouant le rôle d'acide, l'autre oxygène, ou en

qu'elle peut former des tuiles, des briques, des poteries et fayenceries de toute nature, suivant qu'elle est plus ou moins pure, plus ou moins mélangée.

L'argile, ainsi cuite au rouge et en poudre, peut être utile pour amender les terres trop fortes; on met en tas les gazons argileux d'une pièce de terre avec des fascines; on les brûle et l'on répand dans le champ le résidu de la combustion. La partie d'argile qui a passé par le feu agit sur le sol en le divisant et en désagrégant ses molécules.

Mais il est généralement plus commode, pour ôter au sol sa ténacité, d'employer le sable formé principalement de silice, surtout le sable limoneux des rivières et de la mer, lequel enferme toujours des débris de végétaux et d'animaux, qui sont d'excellents engrais.

Mais lorsque le sable se trouve en quantité trop considérable dans le mélange, les terres n'ont plus assez de ténacité; elles ne retiennent plus l'eau suffisamment, aussi les plantes y souffrent-elles, y languissent-elles plus que dans toute autre terre, quand le sable est divisé et presque pur. On connaît l'aridité et la stérilité des sables. On corrige, on amende ces sortes de terres, en y mêlant une certaine quantité d'argile, si cela est possible à peu de frais; il n'est pas rare de les voir parvenir à un grand degré de fécondité, lorsqu'elles ont été suffisamment amendées.

Avec l'alumine et la silice en proportions convenables, c'est-à-dire avec l'argile et le sable, on peut avoir naturellement ou artificiellement des terres assez meubles, des terres qui retiennent assez l'humidité; mais il n'est pas possible qu'elles remplissent deux autres conditions dont je parlais il y a un instant: la porosité et la faculté de neutraliser les acides formés soit par la végétation, soit par la décomposition des végétaux. C'est le carbonate de chaux (la chaux carbonatée), la craie, qui remplit ce but.

CONSIDÉRATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Circonstances météorologiques sous lesquelles végètent certaines plantes dans des climats différents.

En discutant sous quelles conditions de température se développent plusieurs plantes dont la culture est commune à l'Europe

et à l'Amérique, on est conduit à des résultats qui ne sont pas sans intérêt.

La connaissance de la température moyenne d'un lieu situé entre les tropiques peut déjà, comme nous l'avons vu, donner une idée assez précise de son agriculture; en effet, la température de chaque jour diffère peu de celle de l'année entière, durant laquelle la vie végétale s'exerce sans interruption aucune. Il en est tout autrement pour les régions placées en dehors de la zone torride. La chaleur moyenne annuelle n'est plus alors une donnée suffisante pour apprécier l'importance agricole d'une contrée. Pour savoir ce que la terre peut produire, il faut connaître la chaleur particulière aux différentes saisons; en un mot, c'est la température moyenne du cycle dans lequel s'opère la végétation qu'il importe d'évaluer, pour savoir quelles sont les plantes utiles que l'on peut exiger du sol.

Dans l'examen de la question qui nous occupe, on cherche d'abord quel est le temps qui s'écoule entre la naissance d'une plante et sa maturité; on détermine ensuite la température de l'espace qui sépare ces deux époques extrêmes de la vie végétale. En comparant ces données pour une même espèce de plante cultivée en Europe et en Amérique, on arrive à ce résultat curieux: que le nombre de jours qui sépare le commencement de la végétation de la maturité, est d'autant plus grand que la température moyenne sous l'influence de laquelle la plante végète est moindre. La durée de la végétation sera la même, quelque différent que soit le climat, si cette température est identique de part et d'autre; elle sera ou plus courte ou plus longue, selon que la chaleur moyenne du cycle sera elle-même plus ou moins forte. En d'autres termes, la durée de la végétation paraît être en raison inverse de la température moyenne; de sorte que si l'on multiplie le nombre de jours durant lesquels une même plante végète dans des climats distincts, on obtient des nombres à peu près égaux. Ce résultat n'est pas seulement remarquable en ce qu'il semble indiquer que sous toutes les latitudes, à toutes les hauteurs, la même plante reçoit dans le cours de son existence une quantité égale de chaleur; il peut aussi trouver une application directe, en permettant de prévoir la possibilité d'acclimater un végétal dans une contrée dont on connaît la température moyenne des mois.

Journal d'Agriculture

ET
TRANSACTIONS
DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

MONTREAL, AVRIL, 1861.

COLLÈGE D'AGRICULTURE ET FERMES-MODELES.

Il est si important pour la prospérité permanente du Bas-Canada qu'on y établit un collège agricole et des fermes-modèles, que nous croyons de notre devoir d'y revenir à chaque numéro du journal. Il n'y a pas eu encore d'objection qui méritât quelque considération contre leur établissement. En vérité, nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir aucune objection à ce qu'il soit pourvu aux moyens d'instruire les cultivateurs, de manière à les rendre capables d'exercer leur profession avec succès et profit. Si l'on doit accorder quelque secours pour le support de l'éducation, au nom du sens commun, que ce soit pour cette espèce d'éducation qui sera la plus utile aux enfans des cultivateurs, et à tous ceux qui veulent devenir agriculteurs. On s'est souvent adressé à nous pour savoir s'il y avait des écoles d'agriculture et des fermes-modèles dans le Bas-Canada, comme dans les États-Unis, où les jeunes gens pourraient recevoir une éducation convenable. Nous avons été forcé de répondre que nous n'en connaissons aucunes. Un tel manque est certainement très préjudiciable aux intérêts généraux du pays, et plus particulièrement encore à l'agriculture. Des pères de famille respectables et aisés seraient désireux de faire des cultivateurs de quelques-uns de leurs enfans, mais ils en sont empêchés, parce qu'ils ne trouvent pas les moyens de leur faire donner au préalable l'instruction convenable dans la science et dans la pratique de la culture. Par là l'agriculture perd l'avantage de voir des hommes d'éducation et possédant des capitaux se

faire cultivateurs, lesquels pourraient donner l'exemple d'une bonne culture à tous ceux qui les avoisineraient. Il y a là encore un autre mal, c'est que ces jeunes gens, qui se seraient fait agriculteurs, s'il leur eût été possible, se voient forcés d'aller encombrer les autres professions, où souvent ils ne sont que des consommateurs, au lieu de producteurs qu'ils auraient pu être. Dans tout le pays, quand les cultivateurs voient que les classes riches préfèrent les professions ou les affaires à l'agriculture, ils viennent à penser que s'il leur est possible de faire instruire quelques-uns de leurs enfans, ce serait leur faire une injustice que d'en faire des cultivateurs, et eux aussi ils aident à encombrer les autres professions. Ce sujet a plus d'importance pour la prospérité du pays, qu'on ne le croit généralement. En Irlande, on a établi depuis peu plusieurs collèges et écoles agricoles, des fermes-modèles, et on a tout lieu de croire qu'ils seront d'un grand avantage pour le pays. En Angleterre, on a un collège agricole et plusieurs écoles du même genre et des fermes-modèles. De semblables institutions sont mille fois plus nécessaires en Canada. En Angleterre, il y a des fermes-modèles dans toutes les directions, et les jeunes gens qui désirent s'instruire peuvent demeurer chez un respectable cultivateur pendant deux ou trois ans, et pendant ce temps il peut se former à l'agriculture. Les nobles et les autres propriétaires de terres ont généralement un établissement de ferme dans toutes ses branches, et ils le dirigent de la manière la plus parfaite; et là les enfans sont instruits dans l'agriculture et s'y attachent, comme à la plus noble, la plus saine et la plus agréable des occupations, à laquelle un gentilhomme puisse se livrer. En Canada, les choses sont inversées, et le moindre marchand se croit bien supérieur au cultivateur. Est-il juste de refuser à l'agriculture ce qu'ont toujours les autres professions et les autres états—une instruction convenable. Nous savons que l'agriculture est assez

peu estimée en Canada, et nous sommes portés à supposer qu'un assez grand nombre pensent que, quand même il n'existerait pas de cultivateurs, la richesse et la prospérité des autres classes n'auraient pas à en souffrir. Dans le pays un cultivateur peut sentir qu'il manque d'instruction et d'habileté dans son état, et désirer en faire donner une meilleure à son fils, s'il y avait quelque institution où il pourrait le faire; mais comme il n'y en a pas, la conséquence est que le fils n'est pas mieux instruit que le père, et il suit le même mode de culture, quand il devient lui-même à la tête d'une ferme. La grande objection, c'est les dépenses qu'entraînerait l'établissement de collèges et d'écoles agricoles et de fermes-modèles; cependant nous pensons qu'il ne serait pas possible d'appliquer plus judicieusement une partie du revenu. Ce serait montrer au peuple les moyens d'augmenter considérablement les revenus. On pourrait, pour commencer, établir une école agricole et une ferme-modèle, et on pourrait en même temps en faire une école normale, où se formeraient des personnes propres à conduire d'autres établissements, et nous aurions dans le Bas-Canada une institution où les jeunes gens respectables pourraient s'instruire dans l'agriculture. C'est une tentative sage à faire, et aucun emploi du revenu n'aura jamais été fait pour un objet plus utile en Canada. Il n'est pas nécessaire non plus d'entrer dans de grandes dépenses, et le placement en lui-même serait avantageux. La terre qui servirait de ferme-modèle serait considérablement améliorée. Il ne serait pas nécessaire non plus d'ériger de vastes et dispendieux édifices de ferme, ils ne sont pas nécessaires en Canada. Nous recommanderions que la ferme contint environ 500 arpens de terre, pour pouvoir être susceptible d'opérations plus étendues dans la suite, et ce serait une spéculation sûre que d'acheter cette quantité. Cependant il peut n'être pas possible d'obtenir convenablement plus de 200 arpens, et nous

supposerons que ce sera là l'étendue. Peut-être aussi se trouvera-t-il sur la propriété des bâtisses dont on pourra faire usage, et il ne sera plus nécessaire que d'y faire les additions requises. Il n'y a pas de nécessité de bâtir un palais, et des bâtisses extérieures en proportion. Il serait beaucoup plus prudent de former un établissement de nature à être imité par un cultivateur ayant des moyens ordinaires, et pouvant convenir pour 200 arpens de terre, avec des bâtisses proportionnées à la quantité de produits qu'on peut obtenir sur une semblable étendue de terre. Nous pensons qu'on peut acheter, dans une situation convenable, une terre de 200 arpens, avec quelques bâtisses dont on pourrait faire usage, pour la somme de £500 ou £600. On pourrait briger une bâtisse de ferme d'au moins 300 pieds de long avec une cave en dessous pour les racines, pour la somme de £400; £100 pour la laiterie et le jardin; £500 pour les additions et améliorations à faire à la maison. On pourrait pour ce montant de £1600 avoir une ferme de 200 arpens avec les bâtisses nécessaires pour une telle étendue.

Pour fournitures, livres,
appareil chimique... £400 0 0

BÉTAIL.

4 chevaux à £20 cha-			
que.....	£ 80	0 0	
12 vaches à lait à £6			
chaque.....	72	0 0	
1 taureau.....	20	0 0	
20 bœufs de 3 ans pour			
être nourris au rat-			
telier.....	100	0 0	
20 moutonnes et un			
bélier.....	35	0 0	
2 truies pour élever et			
un verrat.....	10	0 0	
24 poules et 4 coqs...	2	10 0	
4 oies et 1 jars..	1	0 0	
4 dindes et 1 coq-dinde.	1	0 0	
12 canes et 1 canard.	1	0 0	

Bétail..... 322 10 0

INSTRUMENS DE FERME.

2 charrues écossaises ordinaires, en fer..	15 0 0
2 charrues à roues en fer.....	12 0 0
1 charrue à sillons....	5 0 0
1 machine à sarcler...	8 0 0
1 herse à sillons en fer.	3 0 0
1 herse double écossaise.....	4 0 0
1 herse à semer	4 0 0
1 herse à branches avec des roues.....	2 10 0
1 rouleau.....	2 10 0
1 semoir à sillon pour blé, facture américaine.....	20 0 0
1 houe à cheval.....	10 0 0
1 semoir pour navets, anglais.. ..	10 0 0
1 brouette pour semer les petites graines...	5 0 0
1 machine à égrainer le blé-d'Inde.....	4 0 0
1 machine à broyer le grain pour les animaux.....	10 0 0
1 machine à couper la paille	8 0 0
1 machine à trancher les racines	5 0 0
6 pelles, 3 avec <i>longs manches</i>	1 10 0
6 bêches.....	1 10 0
6 fourches à creuser...	1 10 0
1 assortiment d'instrumens à égouts.....	2 10 0
1 douzaine de pioches de différentes dimensions.....	1 5 0
1 assortiment d'instrumens de jardins....	1 10 0
4 tombereaux à fumier.	30 0 0
4 charrettes à foin, pouvant aussi se monter sur les roues des	

Porté ci-contre,.....£167 15 0

Montant de ci-contre £167 15 0

tombereaux au besoin.....	10 0 0
4 brouettes....	5 0 0
1 rateau à cheval, pour foin.....	4 0 0
2 grands rateaux à foin à la main.....	0 10 0
6 rateaux ordinaires pour foin.. ..	0 5 0
12 fourches à foin....	1 10 0
6 fourches à fumier...	1 10 0
1 machine à battre muc par des chevaux....	50 0 0
1 machine à cribler...	7 10 0
1 assortiment de tamis en fil de fer, plus ou moins fins.. ..	1 10 0
4 harnais complets pour charrettes	15 0 0
4 harnais complets pour <i>sciighs</i>	15 0 0
2 harnais complets pour labours.....	5 0 0
2 paires de <i>baculs</i>	5 0 0
2 <i>sciighs</i> doubles	10 0 0
2 <i>sciighs</i> pour 1 cheval	7 10 0
1 charrette à marché..	7 10 0
2 paires de harnais simples légers.....	7 10 0
Faux et faucilles	1 10 0
50 poches de deux minots.....	5 0 0
USTENSILS DE LAITERIE.	
2 barattes de différentes grandeurs.....	7 10 0
1 pressoir à fromage...	4 0 0
1 assortiment de vases pour le lait et pour la crème.....	5 0 0
Tinettes et autres vaisseaux pour le beurre	7 10 0
Pour divers objets non énumérés.....	5 0 0

Fournitures de toutes descriptions, 364 10 0

Semence de la 1ère année.....	£ 40	0	0
Pour acheter des engrais spéciaux et autres pour la 1ère année.....	100	0	0
<hr/>			
Semence et engrais pour la 1ère année.....	£140	0	0

RECAPITULATION DES DEPENSES.

200 arpens de terre, prix supposé	600	0	0
Bâtisses de ferme et caves pour racines.....	400	0	0
Maison.....	500	0	0
Laiterie et jardin.....	100	0	0
Fournitures, livres, appareil chimique	400	0	0
<hr/>			
Ferme, fournitures, etc.	£2000	0	0
Bétail	322	10	0
Fournitures, ustensils, etc.....	364	10	0
Semence de la 1ère année.....	40	0	0
Engrais de la 1ère année.....	100	0	0
<hr/>			
Capital employé permanent	£2827	0	0
Il serait probablement nécessaire d'avoir les moyens de payer pour les travaux de la 1ère année, jusqu'à ce qu'on ait eu quelque rapport de la ferme.	100	0	0
Contingens et extras.....	73	0	0
<hr/>			
	£3000	0	0

Nous pouvons assurer que £3000 seraient amplement suffisants pour un établissement de cette étendue, et qu'une plus grande dépense serait plutôt de mauvais effet qu'utile, et ne serait qu'un exemple d'extravagance, auquel objecterait de suite le cultivateur canadien. Il ne serait pas difficile de donner plus d'étendue à l'établissement, quand il deviendrait nécessaire de le faire. Nous n'hésitons pas à dire qu'un tel établissement paierait l'intérêt du capital employé pour le former, et qu'on pourrait en aucun temps en réaliser tout le montant. Nous proposerions qu'il ne

fût gardé aucune personne désœuvrée dans l'établissement, si ce n'est le Professeur, ou le Surintendant. Ceux qui se présenteraient à l'établissement pour leur éducation paieraient leurs dépenses, et ceux qui ne paieraient pas en argent paieraient en travail pour leur entretien.

Nous avons essayé de mettre devant le public un état raisonnable de ce que seraient les dépenses d'un tel établissement. Dans le prochain numéro, nous donnerons les rapports probables dans les circonstances ordinaires. Si demain on votait £20,000 pour un semblable établissement, il serait beaucoup plus prudent, et beaucoup plus propre à l'objet proposé, de former un bon établissement sur une échelle modérée, et cela aussi conviendrait beaucoup mieux aux circonstances du Canada.

On peut trouver que le nombre de moutons demandés est très petit, mais il ne faut pas oublier que les terres qu'on pourra acheter ne seront pas probablement dans la meilleure condition pour le bétail la première année, et on pourra employer à l'augmentation du troupeau de moutons et à l'achat de quelques beaux animaux le montant assigné pour le travail de la première année, quand il sera revenu aux fonds de l'institution, si-on croit qu'il est expédient de le faire. Ce serait une grande faute que de surcharger la ferme d'animaux dans les commencemens. Il serait bien préférable de faire des labours d'été partout où il serait nécessaire, afin de mettre toute la ferme en bonne condition, sitôt que possible. On pourrait acheter les jeunes bœufs proposés plus haut à l'été ou à l'automne, suivant que l'occasion s'en présenterait, pour les mettre à la nourriture de l'étable, avant que l'hiver commence. Il peut se faire que le nombre de bestiaux que nous avons proposés soit trop élevé pour la première année, cela devra dépendre de l'état dans lequel se trouvera la ferme. On devra prendre ce qui sera nécessaire pour l'entretien des chevaux, jusqu'à ce que la ferme produise de quoi les nourrir, à même le montant assigné pour le travail et pour les dépenses

contingentes. Nous pensons, néanmoins, que £3000 seraient amplement suffisants pour établir une institution qui répondrait aux besoins du pays, dans les circonstances actuelles. Le salaire du Professeur ou du Surintendant est une affaire séparée, dont l'estimation n'est pas entrée dans nos calculs.

RAPPORT D'AGRICULTURE POUR LE MOIS DE MARS.

Pendant le mois de Mars, nous avons eu de la neige fréquemment, et nous ne nous rappelons pas d'en avoir vu une si grande quantité sur le sol au vingt-et-un de ce mois, qu'il y en avait cette année à cette époque. Il n'y a là rien de regrettable, si le printemps commence bientôt, de façon à permettre aux cultivateurs de commencer leurs travaux, car c'est toujours un grand obstacle qu'un printemps tardif, dans un pays où la saison de travailler est si courte comparée à celle des pays jouissant d'un climat tempéré. Si la saison est avancée, on se hâte dans ses semences, l'ouvrage s'exécute imparfaitement, ce qui est toujours bien dommageable à l'agriculteur. Tout ce que nous pouvons maintenant, c'est d'espérer un printemps hâtif, et sitôt qu'il sera venu, de faire tous nos efforts pour avancer le travail de la semence, et pour l'exécuter de la meilleure manière qu'il sera en notre pouvoir. Quelque désireux que puisse être l'agriculteur de semer à bonne heure, il ne doit pas le faire avant que le sol ne soit suffisamment sec pour être hersé et travaillé. Si le sol est trop humide lors des semences au printemps, il n'y a presque pas de chance d'une bonne récolte, quand la saison plus tard serait des plus favorables. Si, en Canada, on travaille la terre trop mouillée au printemps, quand vient le temps sec et chaud de l'été elle se durcit et se prend en un pain, de sorte qu'il devient impossible à la plante de s'y nourrir. C'est là une des principales causes qui fait manquer les récoltes, et qui aussi fait périr et détruit une grande partie de la semence. Les seuls moyens

en notre pouvoir d'avoir la terre labourable en bon ordre pour semer à bonne heure le printemps, c'est de bien l'égoutter à l'automne, et de la labourer en planches n'excédant pas six à neuf pieds. Il y a des personnes qui voient de mauvais œil les planches étroites, mais dans les terres argileuses et unies d'une grande partie du Canada, il ne faut pas les faire larges, quand on n'a pas d'égouts souterrains. On ne doit pas hésiter à semer le blé aussi à bonne heure en avril que possible. Le temps le plus dangereux de le semer est entre le 20 d'avril et le 20 de mai. La récolte produite par la semence faite avant ou après ces époques a rarement à souffrir de la mouche. Le blé de semence doit toujours être lavé avec soin dans un mélange d'eau et de sel, et on doit enlever tous les grains légers, et l'assécher ensuite avec de la chaux ou de la cendre avant de le semer. Cette préparation empêche généralement la nielle dans la récolte. Il ne faut pas semer l'orge avant que le temps et le sol ne soient devenus chauds, ce qui se voit rarement en avril. C'est aussi un bon plan de tremper la semence dans un engrais liquide, ou plutôt dans les égouts de la cour où sont les fumiers de la ferme. C'est un moyen de faire végéter la semence plus rapidement quand on la met en terre, et c'est aussi avantageux sans d'autres rapports. Quand on le retire, il faut l'assécher avec de la chaux ou de la cendre. L'avoine de semence pourrait aussi être mouillée de la même manière. Il faut y laisser la semence de 24 à 48 heures, suivant que le cultivateur peut en avoir l'occasion. On peut aussi tremper les pois et les fèves, mais il ne faut pas le faire aussi longtemps que pour les autres grains. On nous a dit qu'il n'était pas bon de faire tremper le blé d'Inde avant de le semer. Il serait bien avantageux de faire des sillons pour semer les pois. On pourrait ensuite les semer à la volée; en les hersant on serait sûr qu'ils tomberaient dans les sillons. En semant de cette manière, on serait sûr de couvrir également et suffisam-

ment la semence, ce qui est rarement le cas, quand on se contente de herser sans sillons. C'est une grande faute en culture, que de ne pas recouvrir les semences également et suffisamment, et c'est ce qui empêche la récolte de former son grain et de mûrir également. Il faut faire attention de planter la patate aussitôt qu'on peut le faire, car en les plantant à bonne heure, elles sont moins sujettes à être attaquées de la maladie que quand elles sont plantées tard, et elles sont aussi préférables pour l'usage de la table. On recommande de mettre dans le sillon de la chaux, du charbon, des cendres, de la suie, et nous savons que l'emploi de chacune de ces substances est utile. Dans les situations favorables, les carottes et les panais pourraient se semer en avril, quand la saison le permet. Il est bon de faire germer un peu les semences avant de semer, mais il faut le faire avec précaution, si on ne veut pas gâter sa semence. On les mêle avec du sable, et on les arrose de temps en temps avec un peu d'eau, et il faut les remuer soir et matin pour empêcher les graines d'adhérer ensemble; et quand le bourgeon paraît, il faut les semer sans délai, mais ne pas trop les recouvrir. Il est mieux que les sillons soient faits depuis peu, et si le temps est bien sec, il est bon de les arroser après avoir semé. Dans les cas où on sème de petites semences, plus le sol a été fraîchement préparé, plus elles ont de chance de réussir. C'est là une matière importante, surtout quand on sème de petites semences. Les cultivateurs doivent s'efforcer de terminer leurs travaux du printemps avant le premier de juin, si ce n'est la semence des navets et du sarrasin. Si la semence est remise plus tard, la terre devient dure et sèche, et la récolte n'a plus une chance favorable. Nous espérons, dans le numéro de mai, d'avoir l'occasion d'offrir quelques autres suggestions sur la semence des légumes. Pour toutes les espèces de légumes, si l'on en excepte la patate, plus le sol est pulvérisé et friable, mieux c'est, et le cultivateur doit y donner

ses soins à temps avant de semer. Quand on a les moyens d'engraisser les prairies à la surface, il faut le faire avec aussi peu de délai que possible, ayant soin de ne pas couper la surface du sol avec les charrettes. Dans tous les cas, il faut passer la herse à branches après que l'engrais a été étendu. Si l'on se sert de compost pour engrais, il pourrait être avantageux de semer un peu de graine de mil, et de herser avec une herse légère à dents de fer. Nous avons amélioré beaucoup de vieilles prairies en les traitant ainsi. Dans toute application d'un engrais spécial, tel que le gypse, le guano, la cendre, etc., comme engrais à la surface, il faut les répandre à bonne heure dans la saison, quand la surface est humide, ou immédiatement avant une pluie. Il faudra maintenant donner beaucoup de soins à la laiterie, et si l'on veut en retirer du profit, la plus grande attention et une habileté compétente deviennent nécessaires dans le traitement des vaches et la conduite de la laiterie. Si l'on n'y donne pas les soins nécessaires, la laiterie ne saurait être profitable au propriétaire et le recommander. On peut voir tous les jours sur nos marchés la mauvaise manière dont on fait usage pour saler le beurre en tinette, et de là ce qui devrait être un des produits les plus profitables de la ferme, perd la moitié de sa valeur par une mauvaise direction. Il y a toujours vente pour le bon beurre et le bon fromage sur les marchés canadiens.

Nous avons vu d'excellent fromage canadien sur le marché cet hiver. Le mouton et le bœuf d'une qualité supérieure ont aussi été abondants sur nos marchés, et même dans quelques cas le mouton était trop gras dans notre opinion. La vente de chevaux aux Américains a été considérable cet hiver, et elle eût été plus étendue encore, si l'on avait de bons chevaux. On a toujours trouvé une vente pour les chevaux de toutes sortes et de toutes les tailles à des prix raisonnables. Nous concevons que ce commerce pourrait prendre beaucoup d'extension, si l'on

donnait plus de soins à l'élève des chevaux. Le cultivateur Canadien pourrait augmenter de beaucoup la valeur de ses produits, en élevant un plus grand nombre de chevaux et d'une meilleure description, pour nos voisins. Dans ce but, on devrait garder dans chaque paroisse du Bas-Canada les meilleurs étalons de pure race canadienne. Si nous continuons à les vendre tous, sans en réserver aucun, nous en perdrons bientôt la race entièrement. Ce sujet est digne de l'attention de tous les amis de la prospérité canadienne. Chaque Société d'Agriculture de Comté devrait offrir plusieurs prix pour les étalons de pure race canadienne, gardés dans le comté expressément pour les juments; et on ne devrait pas permettre aux races mêlées d'entrer en compétition avec la race pure, mais on pourrait les mettre en compétition dans une classe séparée. Les Sociétés d'Agriculture devraient être bien particulières à classer les animaux convenablement, et nous n'avons jamais vu dans le Bas-Canada une exhibition où les animaux fussent classés correctement en races distinctes, comme ils devraient l'être pour une juste compétition. Il devient inutile de faire des exhibitions et de donner des prix, quand les animaux des mêmes races et des mêmes variétés ne sont pas classés ensemble pour montrer leurs qualités, et mettre les juges à même de décider correctement. Il n'y aurait pas d'objection d'avoir une classe séparée et un prix pour les animaux mâles de toutes les races, comme la chose a lieu en Angleterre et ailleurs dans toutes les grandes exhibitions, mais dans ce cas mettez en compétition les mêmes races les unes avec les autres, et ne les faites pas concourir avec des races différentes. Ce qui paraîtrait une imperfection dans le cheval canadien, peut être une perfection pour une autre race de chevaux, et il en est ainsi pour les autres animaux de races différentes. Nous soumettons ces observations à la considération des personnes qui peuvent avoir des opinions différentes

sur le sujet, et nous les prions de faire connaître leur manière de voir. Tout ce que nous voulons, c'est que les meilleurs arrangements soient faits; peu nous importe qui les proposera.

25 Mars, 1851.

Depuis que nous avons préparé notre Rapport d'Agriculture du mois de Mars pour le Journal anglais, nous avons à ajouter qu'au commencement d'Avril la neige avait presque entièrement disparu dans les champs, dans l'Île de Montréal et au sud du Saint-Laurent. La neige a fondu rapidement cette année, par la raison que nous n'avons pas eu de dégel durant l'hiver. C'est avec joie que nous avons vu que la terre n'était presque pas gelée, et c'est là un grand avantage, car la terre sera bientôt sèche et prête à être travaillée. Quand la gelée a pénétré avant dans le sol, il lui faut beaucoup de temps pour se dégeler, et il demeure froid et humide tant qu'il y reste de la gelée. Jusqu'à présent nous avons tout lieu d'être satisfait de la saison, et si maintenant le temps devient beau, nous aurons une quantité considérable de grains de semés avant le premier de Mai. En semant du blé, des pois ou de l'avoine, si la herse ne recouvre pas entièrement la semence, il faut passer la pelle dans les raies, et rejeter sur la planche tout ce qui s'en est détaché pour s'y répandre. Le manque de recouvrir convenablement et suffisamment la semence, fait qu'une grande partie se trouve perdue, et la récolte diminuée d'autant.

9 Avril, 1851.

COMMUNICATION ENTRE L'ANGLETERRE ET L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt un article sur la "Route du St. Laurent," abrégé par le *Pilot*, du *Journal de Québec*. Plusieurs peuvent penser que les cultivateurs n'ont rien à faire avec un tel sujet, mais nous croyons au contraire qu'aucune classe de la société n'y est plus intéressée. Il est de la plus haute importance pour

tous ceux qui ont quelque chose à vendre ou à acheter en ce pays, qu'il y ait des moyens nombreux, rapides et peu coûteux de communication dans toute l'Amérique Britannique, et avec les ports anglais; et comme les produits de l'agriculture sont les plus volumineux proportionnellement à leur prix, l'accès difficile au marché, en beaucoup d'instances, diminue d'une moitié leur valeur. Si le taux du fret de Québec en Angleterre est élevé, comme de raison il faut le déduire de la valeur du produit vendu par le cultivateur, qui doit supporter ce fret. Le bois est aussi un de nos produits, et le taux élevé du fret diminue pareillement sa valeur pour nos marchands de bois. Les producteurs canadiens de toutes les descriptions sont hautement intéressés à avoir des moyens de communication faciles et peu coûteux; et en tant que l'agriculture y est intéressée, ils seront une espèce de *premium* pour encourager son amélioration. Les classes commerciales peuvent calculer la valeur de notre majestueux fleuve, de nos lacs et de nos canaux, par la quantité de produits étrangers qu'ils servent à transporter à nos ports de mer; mais le cultivateur trouve leur principale valeur en ce qu'ils sont des moyens d'encouragement pour l'amélioration de ce beau pays, et d'accroissement dans ses productions et sa richesse. Les cultivateurs devraient prendre une part active dans toutes ces choses, et montrer par-là qu'ils comprennent leurs vrais intérêts. Le chemin de fer de Québec à Halifax est, sans contredit, tellement un ouvrage nécessaire, que nous ne saurions croire que la construction en sera retardée longtemps. Ne fût-il que destiné à ouvrir la vaste étendue de bonnes terres à travers lesquelles il doit passer, au défrichement et à la production, la dépense en serait encore justifiable. La construction de ce chemin de fer serait le moyen d'unir complètement l'Amérique Britannique avec le reste de l'Empire, et placerait ce pays dans une position à pouvoir entrer en compétition avec aucune autre partie de l'Amérique.

Formons-nous seulement une idée de moyens complets de communication depuis Halifax jusqu'au Lac Supérieur, distance de près de 2000 milles, par chemin de fer, par une rivière, des lacs et des canaux qui ne sont égaux nulle part sur la terre! Ce serait quelque chose dont nous pourrions être orgueilleux, dans un pays qu'on décrivait, il n'y a pas longues années, comme presque inhabitable, et couvert de neige et de glace pendant une grande partie de l'année. Le pays devient heureusement mieux connu tous les ans, et ces représentations d'ignorance et de préjugés ne trouveront plus crédit parmi les étrangers. Cependant, toutes les fausses représentations qu'on pourra faire ne changeront pas le pays de ce qu'il est réellement, et n'amoindriront pas ses grands avantages naturels, quoiqu'ils, néanmoins, de telles représentations aient pu et peuvent encore retarder le développement de ses ressources naturelles.

Nous devrions aussi avoir une ligne régulière de *steamers* directement à Québec, durant la saison que la navigation est ouverte, ce qui serait pendant près de huit mois de l'année. Il serait absurde de supposer qu'une étendue de pays aussi vaste que l'Amérique Britannique ne pourrait pas supporter cette ligne directe; et si elle ne le pouvait pas, l'Angleterre lui donnerait sans doute l'assistance nécessaire pour un tel objet. Nos malles nous sont apportées par la voie d'un pays étranger et par une route beaucoup plus longue, tandis qu'elles pourraient nous venir directement par notre territoire et par une route beaucoup plus courte. Nous nous contentons des choses telles qu'elles sont, tandis que par une exertion convenable et des représentations en bon lieu, nous ne doutons pas que nous n'obtiendrions bientôt les changemens nécessaires. Nous recommandons ce sujet à la considération attentive des lecteurs de ce Journal.

VENTE DU FOIN ET DE LA PAILLE.— Il est des situations où la vente du foin et de la paille peut être parfaitement en accord avec une culture entendue, tandis que dans d'autres cas elle y est entièrement opposée. Il faut que les villes soient approvisionnées de foin et de paille, et comme tous les deux ils sont des articles volumineux, ils ne peuvent être avantageusement transportés d'une grande distance au marché. Il faudrait rapporter du fumier des villes où sont consumés le foin et la paille, quand la distance permet de les y transporter. De cette manière pourrait se maintenir la fertilité de la terre qui a produit ce foin et cette paille. Il y a des places où il est à peu près impossible de vendre le foin et la paille, à moins que les cultivateurs ne se les vendent entre eux. Dans de telles situations, les cultivateurs doivent employer leur foin à engraisser des animaux et des moutons, et leur paille à faire du fumier. Le seul moyen que le cultivateur ait de faire un usage profitable de son foin, quand il se trouve à une distance considérable du marché, c'est d'engraisser des animaux, ou de garder des vaches à lait et de faire du fromage et du beurre. Sur chaque terre on doit produire une quantité raisonnable de foin, ce qui mettra le cultivateur, en état de garder un nombre suffisant d'animaux, qui donneront des fumiers, pour l'entretenir dans un bon état de production. "Point d'animaux, point de blé-d'Inde," est aussi applicable au Canada que partout ailleurs: car sans un nombre suffisant d'animaux, il est impossible d'avoir de bonnes récoltes de grains, ou d'aucune autre chose.

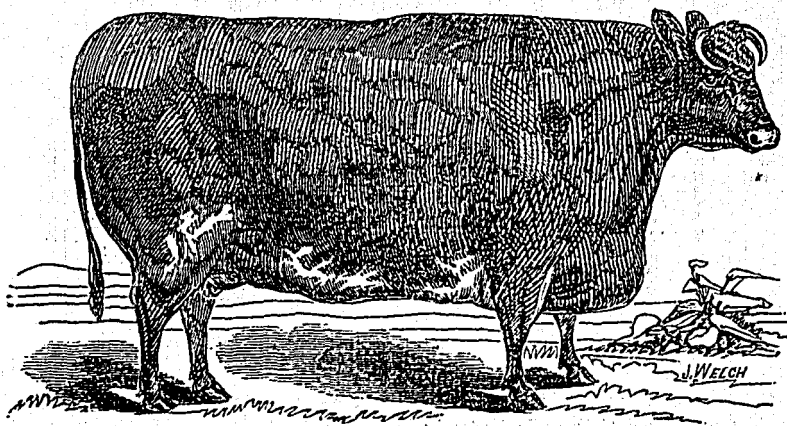
Le même mode de culture ne saurait convenir pour tout le pays. Il n'est pas si nécessaire de faire des fumiers près des villes, qu'il ne l'est quand on en est éloigné. Dans le premier cas, tous les produits de la ferme peuvent être vendus, et on peut ensuite acheter des fumiers pour maintenir la même production. Mais dans le cas d'une ferme à une grande distance

de la ville, il faut faire ses fumiers sur le lieu même, et il faut garder un nombre suffisant d'animaux pour les fournir. Il en est ainsi partout où l'on suit un bon système de culture. Si l'on ne peut se procurer le fumier pour la ferme pour remplacer les produits qu'on a vendus, il faut en faire la quantité nécessaire sur la ferme même, et on ne peut le faire sans garder des animaux pour le fournir.

VACHES A LAIT.—Il est d'une grande importance que les cultivateurs aient des vaches à lait, qui puissent convenir et être profitables à la laiterie. Il faut choisir les meilleures, et toutes celles qui ne donnent pas une quantité suffisante de lait doivent être engraisées et vendues au boucher. Il est aisé de voir si une taure de deux ans fera une bonne vache à lait; et si elles ne sont pas de bonne apparence à cet âge, il ne faut pas les garder pour l'élève ni pour le lait. Un troupeau de vaches bien choisi donnera le double de lait et de beurre, que ne ferait un troupeau mêlé et inférieur. Il y a une certaine conformation et quelques autres marques qui indiquent si la taure sera, ou non, une bonne vache à lait, et c'est le manque d'attention à ces marques, qui fait que nous voyons sur presque toutes les fermes un troupeau de vaches à lait mêlé et d'une qualité inférieure. On ne doit pas garder une vache pour le lait, à moins que le propriétaire ne soit sûr qu'elle en fournira pour payer ce qu'elle coûtera à garder. On ne saurait espérer que les vaches donneront la quantité de lait et de beurre qu'on en peut attendre, quelque bien conformées qu'elles puissent être pour le lait, à moins qu'elles ne soient gardées comme elles doivent l'être, et qu'elles ne soient nourries convenablement. Cependant, il n'y a aucun doute qu'il y a des vaches de même grosseur, et nourries de la même manière qui donnent une quantité de lait et de beurre bien différente pour les unes et pour les autres. Il est de l'intérêt du cultivateur de choisir les bonnes

et de vendre les autres même à sacrifice. Si une fois le troupeau est bien choisi, et si on prend soin que le taureau soit toujours de bonne conformation, il n'y aura pas beaucoup de difficultés à maintenir un bon troupeau. Dans ce pays, où en général les pâturages sont loin d'être riches, et où ils deviennent très secs dans le mois d'août, il serait nécessaire d'être pourvu d'une quantité suffisante de diverses herbes coupées vertes, pour nourrir les vaches à cette période, pour maintenir leur lait et leur bonne condition. Dans les places où le cultivateur n'a pas de trèfle à couper, il faudrait garder quelque substitut. En Angleterre on sème souvent du seigle, qu'on coupe vert pour en nourrir les animaux. C'est une plante qui croît rapidement, et ici si on le sème à la fin de mai, ou au

commencement de juin, on en retirerait une quantité considérable de nourriture verte en août ; si le cultivateur ne peut se procurer convenablement du seigle, il peut y substituer l'avoine, ou le blé-d'Inde semé à la volée. Il ne serait pas difficile d'adopter ce moyen sur toutes les fermes. Deux ou trois arpens suffiraient pour nourrir un troupeau assez nombreux pendant les mois d'août et partie du mois de septembre, jusqu'à ce que l'herbe doit repoussée. C'est un grand défaut dans notre culture ici que de ne faire aucune provision pour le troupeau, quand le pâturage commence à manquer ; et tant qu'il en sera ainsi, nous verrons les meilleurs animaux que nous pourrions avoir, décliner en valeur et devenir improfitables.



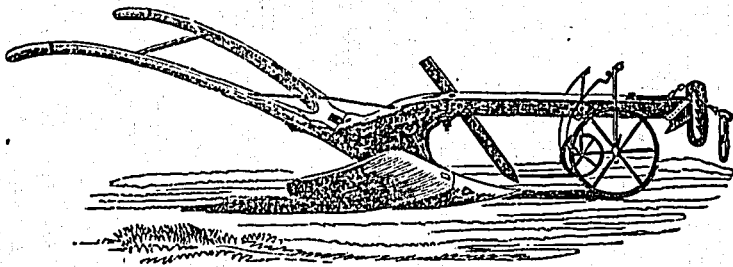
NECKLACE—VACHE A CORNES COURTES.

RACE DE MOUTONS CHEVIOT.—Nous regrettons beaucoup que la gravure sur le bois de deux moutons, qui a paru dans notre Journal de mars, ait été décrite dans les quelques lignes qui se trouvaient au-dessous, comme représentant la "race de moutons Cheviot," quand dans le fait elle était destinée à représenter des South Down. Nous donnâmes la copie au graveur, empruntée du Magasin des Cultivateurs de Londres, avec la description comme étant

des South Down ; mais par quelque méprise, la description qui a paru dans le Journal de mars, et à laquelle nous avons fait allusion plus haut, fut copiée d'un Journal Agricole Périodique Américain. Pour nous faire pardonner cette erreur, nous donnerons dans le numéro de mai de ce Journal la représentation de la race de moutons Cheviot, que nous copierons d'une magnifique gravure empruntée au Magasin des Cultivateurs de Londres.

La charrue à roue dans le sillon et sur la planche, dont on voit plus bas la description, peut être considérée comme une combinaison des deux charrues, la charrue ordinaire, et la charrue à roue, sur lesquelles cependant elle possède des avantages, en autant qu'on peut s'en servir occasionnellement, suivant que les circonstances peuvent le requérir, ou comme charrue ordinaire, ou comme charrue à roue; et étant simple dans sa construction, aisée à conduire, elle convient bien pour apprendre aux jeunes cultivateurs l'art de labourer. Je n'ai pas pu m'assurer avec assez d'exactitude, pour en parler sûrement, du nom du comté où a originé ce mode de se servir des roues, mais elles faisaient partie de la charrue à double sillon inventée par Lord Somerville; et le plan a obtenu un usage étendu, particulièrement dans les comtés intérieurs.

Je choisis pour illustration une charrue avec un corps de la même construction mécanique, que celle de la charrue ordinaire à roue ou sans roue, les roues étant attachées à la perche d'une manière différente de la charrue à roue de Kent. Il y a déjà plusieurs années qu'on fait beaucoup de charrues écossaises avec des roues fixées de la manière qu'on vient de le décrire, et ces charrues ainsi altérées s'appellent charrues écossaises améliorées; mais les laboureurs écossais sont toujours demeurés fortement attachés à la charrue sans roue: je n'ai jamais rencontré un Ecossais qui fût fort en faveur de l'usage des roues. La gravure suivante représente une charrue, qui ayant été remarquée favorablement à diverses épreuves publiques en Angleterre et en Ecosse, nous semble celle qui convient le mieux pour une description.



CHARRUE RUTHLAND.

On peut observer que les deux roues fixées à la partie antérieure de la perche, constituent la différence qu'il y a entre celle-ci et la charrue ordinaire. Une des roues, qui a environ douze pouces de diamètre, est fixée sur le côté de la charrue qui touche la planche, et roule sur le côté de la planche qui n'est pas labourée; l'autre roue, qui a environ vingt pouces de diamètre, se trouve du côté opposé, et roule dans le sillon. Cette dernière roue est posée sur un essieu qui peut se changer de place, ce qui fait qu'on peut l'adapter à des sillons de toute espèce de largeur. La

verge droite sert à régler la profondeur au moyen de vis et de trous dans la perche.

Tout ce que j'ai dit précédemment en faveur de la charrue à roue de Kent, peut s'appliquer à celle-ci; mais elle est plus simple dans sa construction, et les roues peuvent s'ôter à volonté, et alors elle devient une charrue ordinaire.

On a objecté que les roues requéraient un ajustement fréquent, ce qui occasionne une perte de temps, et qu'à moins que le sillon ne soit prolongé au-delà de l'étendue nécessaire, il faut lever la grande roue à chaque bout de la pièce de terre, un peu

avant que la charrue ne sorte du sillon, ou bien la charrue sort graduellement, et la terre ne se trouve pas labourée à son entière profondeur. Le plan généralement suivi consiste à prolonger le sillon environ deux pieds au-delà de l'extrémité de la planche, et d'ajuster ensuite cela par un labour en sens contraire, au commencement et à la fin du morceau.

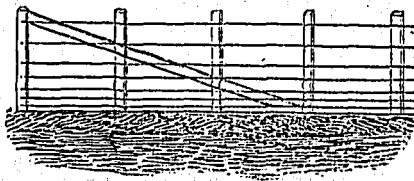
On peut obvier à la perte de temps qu'entraînerait le changement de la roue du sillon par une invention mécanique toute simple avec un levier dont la partie la plus allongée atteint le manche de la charrue, et par son moyen la roue peut être ajustée instantanément pour la profondeur voulue. L'invention de feu Henri Osborne, cultivateur de Suffolk, répond à cet objet et remplit admirablement le but.

Dans le rapport du *Bureau d'Agriculture*, du comté de Leicester, publié en 1808, il est dit, "qu'il y a au-delà de vingt ans qu'on tenta pour la première fois l'application d'une roue à la partie antérieure de la perche de la charrue, et on a trouvé qu'en enfonçant la charrue un peu plus avant, et fixant la roue de façon à l'empêcher de s'enfoncer trop profondément, les roues sont un guide suffisant, et que la charrue ne requiert personne pour la tenir, si ce n'est dans les places difficiles." Quand une charrue à roue pour la planche et pour le sillon est bien ajustée, un enfant de 14 ans peut la conduire aisément, et j'ai vu une fois, à une partie de labour, un jeune homme qui était le seul qui en eût une de

cette espèce dans le champ, marcher fréquemment à loisir par derrière, au grand étonnement de ses compétiteurs avec d'autres charrues; et à leur plus grand étonnement encore, ce fut lui qui remporta le prix. Ce jeune homme n'avait commencé à labourer que depuis quelques mois.

Quand on ne garde qu'une roue à la charrue, plusieurs personnes donnent la préférence à la petite qui roule sur la terre non labourée, parce qu'elle est moins sujette à se botter, et qu'il n'est pas nécessaire de la changer à l'extrémité du sillon; mais d'autres préfèrent la plus grande roue, celle qui suit le sillon, en ce qu'elle roule sur une surface unie, en ce qu'elle règle correctement la largeur du sillon. De plus il est plus facile avec elle de retourner au bout de la pièce qu'on laboure, surtout si les chevaux tournent à droite. Ainsi donc, la grande roue qui suit le sillon est préférable dans le plus grand nombre de cas; et au moyen d'un levier tel que décrit plus haut, il est aisé de l'ajuster.

Dans le cas où l'on se sert d'une mesure pour l'épaisseur du guéret, soit avec une soit avec deux roues, ou un pic, (espèce de tige en fer placée à sa partie inférieure en une direction contraire à celle que va la charrue, et dont on se sert quelques fois comme substitut à la roue,) il faut régler sa charrue de façon à ce qu'elle ne presse que légèrement sur le sol quand elle passe dessus; n'admettant par là qu'aussi peu de force contraire qu'il se peut entre la roue et le soc.



CLOTURE EN FIL-DE-FER.

On désire que les ouvrages suivants, appartenant à la Société d'Agriculture du Bas-Canada, soient remis au plus tôt : Le premier volume de la Maison Rustique ; Johnston's Agricultural Catechism ; The Farmer's Friend ; et quelques autres ouvrages.

APPENDICE AU RAPPORT DU COMITÉ
SUR L'ÉTAT DE L'AGRICULTURE.

[SUITE.]

LA TORTUE, 24 juin, 1850.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur d'accuser la réception de la lettre que vous m'avez écrite par ordre du comité d'agriculture ; n'ayant reçu cette lettre qu'avant-hier, je ne saurais, sous un si court délai, résumer les quelques opinions que je puis avoir sur les différents sujets qui doivent occuper l'attention des messieurs de ce comité. Ces messieurs ayant la bienveillance de me laisser la plus grande latitude dans mes réponses, je m'en prévaudrai, en ne répondant pas directement à aucune des questions posées : je me bornerai seulement à envisager sous un point de vue général les moyens que je considère les plus propres à promouvoir le progrès de l'agriculture dans ce pays. Il est bien remarquable que de nos jours l'attention de tous les peuples les plus avancés en civilisation, soit si vivement excitée sur l'importance que l'on doit attacher à l'encouragement de l'agriculture. A quoi attribuer les efforts que l'on fait de tout côté pour encourager cet art si ancien et pourtant si peu apprécié de l'agriculture ; — sinon à la conviction qui se répand chez les gens éclairés de toutes les nations, qu'un peuple ne saurait grandir et prospérer si la culture de la terre est négligée ? C'est un pareil motif qui a engagé la chambre à nommer un comité d'agriculture.

Le pays lui en saura gré ; et espérons que les travaux de ce comité, facilités par les renseignements spontanés qu'il recevra des vrais amis de la province, auront pour résultat l'adoption par la chambre d'une mesure qui pourvoira efficacement à l'avancement de l'agriculture.

Mais que faire pour promouvoir cet avancement ? Tous conviennent que l'encouragement donné aux sociétés d'agriculture, l'établissement de fermes-modèles et la publication de traités élémentaires contribueraient puissamment à obtenir les meilleurs résultats. Mais la plupart diffé-

rent d'opinion dans l'application de ces différents moyens. A quoi cette diversité d'opinion tient-elle ? A mon avis, elle est due à deux choses qui ne se trouvent pas dans tous ces projets. D'abord, on n'y voit pas de plan arrêté dont les détails bien digérés promettent de suivre une marche assurée, qui devra conduire à un résultat quelconque. Secondement, il n'y a personne dont la spécialité soit de diriger et de donner le mouvement à toutes les entreprises qui auront pour but les améliorations agricoles. Il me semble pourtant bien évident qu'il est impossible de réussir, sans un plan arrêté, et un personnel capable de le faire fonctionner. Ayons le personnel, et le plan ne sera pas défaut. Mais comment se procurer des personnes qui auront les spécialités requises ? Je pense que le moyen le plus facile serait de faire venir un professeur d'Europe, que l'on mettrait à la tête d'une école normale d'agriculture. Les élèves devraient être des personnes choisies, auxquelles un cours de deux ou trois ans au plus suffirait pour être en état elles-mêmes de faire une classe d'agriculture dans chacun des nombreux collèges du Bas-Canada. Une allocation serait faite par le gouvernement pour le support de ces classes, dont l'établissement, dans chacun de ces collèges, serait obligatoire. Parmi ces professeurs, on choisirait les plus capables, que l'on placerait à la tête des fermes-modèles à être établies dans chaque comté. Je suis d'opinion que ces fermes, bien conduites, pourraient, en peu d'années, faire face aux frais d'exploitation et aux autres dépenses incidentes. A cette école normale serait attachée la publication d'un journal d'agriculture, dont un certain nombre d'exemplaires seraient envoyés *gratuits* à chaque curé de paroisse ; lequel serait prié d'en faire la distribution parmi ceux de ses paroissiens les plus capables de profiter de la lecture de ce journal.

On pourrait aussi charger quelques-uns des élèves de l'école normale de faire la lecture de ce journal au sortir de la messe paroissiale, ils pourraient accompagner cette lecture de quelques commentaires à la portée de leurs auditeurs. A des temps fixes, il y aurait des exhibitions des produits agricoles, — les prix décernés devraient consister en médailles, en livres, ou autres objets de goût, mais pas en argent, car il a déjà été observé que les prix en argent excitent plus la cupidité que l'émulation.

Je prendrai la liberté, en terminant, de recommander à l'attention du comité le Journal d'Agriculture qui se publie à Montréal, en langue françaises et anglaise. Il commence à se répandre dans nos campagnes, et a inspiré à plusieurs de nos habitants le goût des améliorations. Il ferait donc malheureux, si faute de quelques secours, on laissait tomber ce journal, le seul qui, jusqu'à présent, ait rendu un service réel à l'agriculture dans ce pays.

Je suis, Monsieur,
Avec considération,

Votre très-humble serviteur,
ALFRED PINSONNAULT.

A. J. P. LEPROUX, écuyer,
Greffier, etc., etc.

St. HILAIRE, Canada-Est, 24 juin, 1850.

MONSIEUR.—Conformément à la demande contenue dans la communication que j'ai reçue du comité d'agriculture, je vais exposer mes vues relativement au sujet important dont il s'agit.

Quant à l'état actuel de l'agriculture dans cette section de la province, je crois que tout le monde admettra qu'il est bien loin d'être bon, et que généralement les terres cultivées ne rapportent pas plus que le quart de ce qu'elles pourraient produire si un meilleur système était suivi.

Je n'ai besoin de m'arrêter à exposer en détail les défauts particuliers du mode de culture actuellement suivi par les habitants, ni les remèdes qu'il faudrait y appliquer. Je me figure que le but du comité est d'obtenir des renseignements sur les meilleurs moyens à prendre pour amener un changement général. Il est bien certain que cela ne peut s'effectuer en un jour, et que c'est l'ouvrage du temps.

Un des premiers pas à faire est, à mon avis, de s'efforcer de relever dans l'estime des habitants l'occupation de cultiver le terre; un des moyens d'y parvenir serait d'établir dans nos collèges un cours d'études agronomiques, avec des prix, comme pour les autres branches d'études.

Je recommanderais également de lire dans les écoles communes, des ouvrages simples et faciles sur l'agriculture. En plusieurs places de l'Europe, des écoles d'agriculture ont été établies avec succès; les élèves exécutent tous les travaux de la ferme, et acquièrent par là une connaissance parfaite de leur état, par la mise en pratique des théories.

Je verrais avec plaisir une de ces écoles établie dans chaque comté de cette province, mais je crains que si on essayait d'en établir maintenant, un bien petit nombre de parents voudraient y envoyer leurs enfants; voici quel langage ils tiendraient généralement: "Je n'envoie pas mon enfant à l'école pour travailler dans les champs, il peut faire cela chez nous;" avec le temps, ces préjugés disparaîtront, et je ne doute pas que des écoles de ce genre aient ici le même succès qu'ailleurs.

Un autre moyen qui contribuerait à l'objet dont il s'agit, serait l'établissement de fermes-modèles. Je sais qu'en Angleterre les cultivateurs pratiques n'ont pas une haute opinion des fermes-modèles, mais je crois que la raison en est qu'elles sont souvent conduites sans attention suffisante à l'économie. Je proposerais qu'une ferme d'environ 90 arpents fût achetée dans chaque comté, dans un lieu central, et qu'elle fût mise entre les mains de syndics; qu'elle fût louée à une personne en intelligente et expérimentée en agriculture, pour un certain temps, *quitté de toute rente*, à la condition de suivre un système convenable, et de fournir tous les renseignements en son pouvoir aux habitants du comté; que ses comptes soient tenus correctement, et ouverts en tout temps à l'inspection des syndics. On peut bien prendre pour payer les dépenses de ces fermes, les sommes votées chaque année aux districts. Je crois que si le comité se donne la peine d'examiner cette matière, il verra que ces sommes pourraient être employées d'une manière bien plus avantageuse qu'elles ne le sont maintenant. A mesure que les préjugés disparaîtraient, j'attacherais une école d'agriculture à chacune de ces fermes.

Je proposerais également que le gouvernement établit une ferme expérimentale pour la province, où l'on ferait l'essai des perfectionnements modernes dans la culture, et les machines et instruments; les résultats des essais seraient soigneusement notés et publiés, afin que le public pût prendre avantage de ceux que l'expérience ferait reconnaître propres au climat. Une école devrait être attachée à cette ferme, je ne doute pas qu'il se trouverait dans la province un assez grand nombre de parents qui y enverraient leurs enfants. Les élèves instruits dans cet établissement seraient capables de diriger les fermes-modèles dont j'ai parlé, et s'ils retournaient

chez eux, ils répandraient les connaissances qu'ils auraient acquises et donneraient de bons exemples à leurs voisins.

Je vais maintenant aborder une partie de mon sujet qui, je le crains, rencontrera pour le moment beaucoup d'opposition, parce qu'il s'agit de la création d'une charge. Dans un temps, j'ai pu espérer que l'établissement de la Société d'Agriculture Provinciale rendrait inutile la nomination d'un surintendant de l'Agriculture; mais l'expérience m'a fait voir combien ces espérances étaient illusoire. Un des avantages que la métropole possède sur nous est qu'il s'y trouve en tout temps des hommes indépendants qui sont capables et disposés à entreprendre et à remplir sans rémunération les fonctions d'officiers dans les sociétés établies pour le bien du public, cette classe d'hommes n'existe pas dans notre pays; et quoique les fonctions soient entreprises nominalement, on pense peu à s'en acquitter; dans un jeune pays comme celui-ci, chacun est trop occupé de ses propres affaires pour pouvoir consacrer son temps au public. Il s'ensuit que tout le poids des affaires retombe sur deux ou trois individus qui peuvent être disposés à sacrifier leur temps; mais encore ne peut-on pas compter sur eux en tout temps.

Si l'on veut réaliser quelque grand plan pour le perfectionnement de l'Agriculture, je suis d'avis qu'il faudra nommer spécialement pour cela quelque individu qui y consacrerait tout son temps et son attention. On pourrait l'appeler le surintendant ou le commissaire d'Agriculture; cet officier, avec le maire du comté et les présidents des Sociétés d'Agriculture du comté, devraient être les syndics à qui seraient confiées les fermes-modèles dont j'ai parlé.

Il aurait la direction de la ferme expérimentale du gouvernement, et serait tenu de veiller à ce que toutes les expériences faites à la ferme du gouvernement soient régulièrement notées et publiées. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le succès de ce projet dépendra entièrement du choix de la personne qui sera nommée à cette charge importante.

La Société d'Agriculture Provinciale peut être le moyen de faire beaucoup de bien; son journal est un moyen facile de communiquer à toute la province des renseignements sur l'Agriculture, et à son bureau à Montréal, il y a une bibliothèque de livres choisis sur l'Agriculture pour l'usage de ses membres. Cette Société étant composée de personnes de toutes les parties du

Bas-Canada, les petites jalousies locales ne troublent pas l'harmonie de ses délibérations; il serait peut-être utile de changer sa constitution, de manière à la mettre plus directement en communication avec les Sociétés des comtés, aux opérations desquelles elle pourrait par ce moyen donner plus d'uniformité qu'il n'en existe maintenant.

Je soumetts ce projet au comité avec la plus grande déférence. Ma résidence dans le pays n'a pas été longue, mais je n'ai pas été un observateur inattentif, et j'ai eu amplement le temps de m'assurer que ses ressources sont immenses, qu'elles peuvent être facilement développées avec de l'énergie et de l'activité; et aussi, pour apprécier les excellentes qualités de ses habitants au milieu desquels j'ai le plaisir de résider.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EDMOND CAMPBELL.

D'AILLEBOUT, 24 juin, 1850.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre-circulaire du 14 du courant, par laquelle vous me demandez de vous donner les renseignements que je possède sur l'état de l'Agriculture dans le Bas-Canada, et les moyens de l'améliorer, ainsi que de féliciter l'établissement des terres incultes de la couronne.

Il faudrait des connaissances plus approfondies que je n'en possède pour répondre avantageusement à la première question. Il est vrai que jusqu'à un certain point je me suis occupé de la culture des terres, et que j'ai une connaissance générale de ce qui se fait dans ce genre dans la province; mais ayant mené une vie très retirée, avec beaucoup d'occupations d'autre espèce, je ne puis prétendre à la possession des connaissances nécessaires pour que mes observations soient d'un grand poids. En conséquence, je vous serai connaître succinctement mes impressions, autant que le permettent mes connaissances personnelles, en vous faisant remarquer en passant qu'il existe de nombreux écrits que vous pouvez consulter avec avantage. Entre autres, j'appellerai spécialement votre attention à ceux qu'a publiés M. Wm. Evans, secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

Il existe de grands préjugés contre le mode de culture suivi par notre population bas-canadienne, et des comparaisons irri-

tantes avec les cultures d'autres pays ont été faites à son désavantage. Mais autant que j'en puis juger, eu égard aux circonstances locales du sol et du climat, je doute que notre population ait aucune raison d'avoir honte d'entreprendre une concurrence favorable avec les agriculteurs d'autres parties de ce continent.

La plupart de ceux qui désapprouvent le système de culture adopté ici, ou ne connaissent pas ou ne pèsent pas suffisamment les difficultés que nos cultivateurs ont à surmonter. Parmi celles-ci, la brièveté des saisons n'est pas la moindre. Quand, dans les années ordinaires, les semailles commencent du 5 au 10 mai, et que les labours d'automne cessent vers le commencement de novembre, il y a bien peu de temps pour cultiver suffisamment; et à cela, en grande partie, est due la négligence apparente dans la culture. En même temps tout vrai qu'il soit qu'un blâme souvent injuste s'attache à notre mode de culture, il est également certain qu'on suit par une longue routine bien des procédés qu'il serait utile de faire disparaître. La coutume de semer la terre alternativement chaque année, sans y mettre d'engrais, ou la mettre en prairie pour donner à la terre le temps de se réparer après avoir produit grain sur grain; et celle de laisser croître les mauvaises herbes pour en faire du pâturage, au lieu de bons herbages, comptent parmi les plus mauvais traits de ce système. Pour obvier à ces défauts et à d'autres encore, on a recommandé de cultiver les racines; mais il me semble que ceux qui ont donné cet avis n'ont pas suffisamment réfléchi à la difficulté de conserver la plupart des produits de cette espèce pendant nos longs hivers; outre cela, toutes les terres ne sont pas propres à ces récoltes, et il faudrait des engrais pour obtenir un rapport suffisant; pour obtenir ces engrais, il faudrait élever des bestiaux, et nos hivers entraînent trop de dépenses pour que leur éducation soit profitable. De fréquents labours seraient utiles pour détruire les mauvaises herbes et ameublir la terre, mais le temps manque pour les faire. Il est donc évident qu'il est plus facile de trouver à redire que de découvrir le remède aux maux que nous souffrons. Une longue expérience a engagé à adopter un système qui, sur le tout, a été trouvé le mieux adapté au climat et au sol que nous avons à traiter, et nous devrions plutôt, en appréciant le bon ou le mauvais effet du système que nous sui-

vons, envisager le résultat que la recommandation attachée aux théories ou aux méthodes suivies dans d'autres pays dont les circonstances sont différentes du nôtre. Quoique généralement peu riches, la plupart des cultivateurs de cette partie de la province dont les terres sont passablement bonnes, sont à leur aise, ils vivent bien et avec contentement, et ceux qui sont laborieux et économes, même sur les terres de qualité inférieure, manquent rarement d'acquiescer de quoi vivre. J'en infère que leur culture doit ne pas être aussi mauvaise qu'on le représente, et je crois qu'ils n'ont que peu de chose à envier aux hommes de la même classe dans les autres pays. En disant cela, je ne prétends pas avancer qu'il n'y a pas d'amélioration à faire à notre système d'agriculture, je veux seulement faire voir qu'on l'a blâmé injustement en bien des points, et qu'il n'est pas aussi facile d'en introduire un nouveau que bien des personnes le croient.

Il est sans doute susceptible de bien des améliorations; par exemple: lorsqu'il n'est pas possible d'avoir des fumiers, il est très utile de recourir à la semence des plantes vertes, telle que le blé-sarrasin et le trèfle, tant pour nettoyer la terre des mauvaises herbes, que pour la rendre plus productive; et j'ai reconnu par ma propre expérience que de semer des graines de plantes fourragères avec tous mes grains, avait eu l'effet de détruire les mauvaises herbes, de donner un meilleur pâturage à mes bestiaux, et, en même temps, d'améliorer le sol. Mes expériences ont engagé quelques-uns de mes voisins à en faire autant, et je ne doute pas que cet exemple ne se propage. De là on peut aisément inférer que de bonnes semailles, conduites par des hommes expérimentés et instruits, et suivant des principes d'économie, seraient de la plus grande utilité, en inculquant par l'exemple des méthodes de culture nouvelles et les plus approuvées, et en aidant à déraciner les routines anciennes et invétérées qu'il est si difficile de faire disparaître, comme on le sait, en tout pays.

Des Sociétés d'Agriculture conduites d'après des vues larges, sont d'excellents auxiliaires pour faire naître un esprit d'amélioration et de concurrence, et nos Sociétés, telles qu'elles sont établies, bien que souvent dirigées dans un sens étroit et rétréci, ont fait quelque bien en créant de l'émulation parmi les concurrents pour les prix qui ont été offerts.

Je ne suis pas aussi sûr que les ouvrages d'agriculture élémentaires, distribués dans le pays et dans les écoles, serviraient à grand'chose; je doute même qu'ils seraient utiles, au moins jusqu'à ce qu'une classe supérieure d'instituteurs se répande davantage dans nos paroisses rurales. Ces livres ainsi que ceux de tout autre genre, seraient simplement appris de mémoire, et sans explication du sujet, parce que, d'une part, les instituteurs sont trop indolents, et que, d'un autre côté, ce qui est souvent pis encore, ils sont trop ignorants pour faire les commentaires nécessaires pour inculquer ce qu'ils prétendent enseigner. Néanmoins, comme l'introduction de ces livres pourrait être utile, l'argent qu'on emploierait à en faire l'essai serait peut-être bien employé.

Quant à l'établissement des terres de la couronne, tout ce qu'il y a à faire est de les vendre à bas prix pour argent comptant, et de faire disparaître toutes difficultés dans les bureaux publics et les agences, qui empêchent de les obtenir aussitôt qu'on les demande. La seule cause qui a jusqu'ici retardé leur établissement, consiste dans les entraves qu'y a mises le gouvernement.

Je viens de répondre aussi brièvement que possible à l'ordre de renvoi que votre comité m'a fait l'honneur de me soumettre pour avoir mon avis; je regrette seulement de n'avoir pas le moyen d'y répondre plus efficacement; mais je le regrette d'autant moins que je suis convaincu que vous ne manquerez pas de renseignemens provenant de meilleures sources que celles que je possède.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant et humble serviteur,

WM. BERCZY.

A. J. C. TACHÉ, écuyer,
Président du
Comité d'agriculture.

Aux Journaux Français publiés en Canada, et aux Curés de Paroisses.— Nous sommes requis par l'auteur du *Traité sur la Tenue générale d'une Ferme dans le Bas-Canada*, de dire qu'il s'est glissé une erreur dans un des chiffres qui s'y trouvent, savoir: dans le *Mélange* pour marquer les moutons, le *Traité* imprimé mentionne 3 lbs de beurre, tandis que ce

devrait être 8 lbs. Le mélange ne serait pas effectif avec seulement 3 lbs de beurre; c'est pourquoi les Journaux et les Curés des Paroisses sont respectueusement priés d'informer ceux qui ont reçu le *Traité*, qu'il faut lire 8 lbs au lieu de 3 lbs.

Rédacteur du "Journal d'Agriculture et Transactions de la Société d'Agriculture du Bas-Canada," WILLIAM EVANS, Ecr., Secrétaire de la Société, à qui toutes communications concernant la Rédaction du Journal doivent être adressées *affranchies*.

Des séries complètes du Journal d'Agriculture, en Anglais et en Français, à vendre au Bureau du Secrétaire, à des prix raisonnables.

Aussi, des exemplaires, demi-reliés, du *Traité d'Agriculture d'Evans*, avec le volume supplémentaire, dans les deux langues.

MOULIN A PLATRE DE QUEBEC.

LES Soussignés ayant fait construire un MOULIN mù par la vapeur, sur la rue St. Paul, pour la fabrique du PLATRE propre à l'agriculture, aux bâtisses, *moulanges*, etc., sont maintenant prêts à remplir toutes commandes qu'on voudra bien leur faire.

Ils garantiront leur PLATRE de la meilleure qualité possible, fait avec les plus grands soins sous la direction de M. AUGUSTIN DANIEL, bien connu par sa longue expérience dans cette branche.

METHIOT, OIHINIC, SIMARD & Cie.

Québec, 6 Février 1851.

AVIS.

MESSEIERS les AGENS pour le JOURNAL D'AGRICULTURE sont priés de faire tenir au Soussigné des LISTES CORRECTES des SOUSCRIPTEURS de leurs localités respectives.

Les Maîtres de Poste obligeront le Soussigné en lui renvoyant tous les exemplaires du *Journal d'Agriculture* qui ne sont pas pris par les personnes auxquelles ils sont adressés, avec le nom de la personne qui refuse, et la marque du Bureau de Poste.

Tous les abonnés qui discontinuent voudront bien renvoyer l'exemplaire qui leur a été envoyé, au Soussigné, en se nommant et marquant la date du renvoi.

R. W. LAY,

No. 193, Rue Notre-Dame, Montréal.

1er Février, 1851.

MONTREAL:—Imprimé par JOHN LOVELL, Rue St. Nicolas.

DR. LOUIS GIARD, TRADUCTEUR.